

*Liste des ouvrages d'économie politique,  
par le même auteur :*

QUI SE TROUVENT CHEZ L'ADVOCAT

- DES SYSTÈMES D'ÉCONOMIE POLITIQUE, 2<sup>me</sup>. édit., 1825.  
DE LA THÉORIE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, 2<sup>me</sup>. id., 1822.  
ESSAI POLITIQUE SUR LE REVENU PUBLIC, 2<sup>me</sup>. id., 1823.

PARIS.—IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N<sup>o</sup>. 4,  
PLACE DE L'ODÉON.



DICTIONNAIRE <sup>allg.</sup>

ANALYTIQUE

D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

PAR M. GANILH,

ANCIEN DÉPUTÉ.



PARIS.

L'ADVOCAT, LIBRAIRE

MAISON, MONSIEUR LE DUC DE CHARTRES.

BRUXELLES.

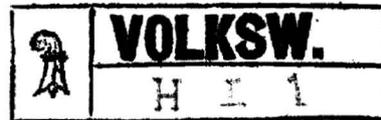
MAISON, MONTAGNE DE LA COUR, N<sup>o</sup>. 731.

M. D. CCC. XXVI.



1826.

17. Juli 1942



# DICTIONNAIRE

allg.

ANALYTIQUE

## D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

PAR M. GANILH,

ANCIEN DÉPUTÉ.



PARIS.

LADVOCAT, LIBRAIRE

DE S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES.

BRUXELLES.

MÊME MAISON, MONTAGNE DE LA COUR, N<sup>o</sup>. 731.

M. D. CCC. XXVI.

*Liste des ouvrages d'économie politique,  
par le même auteur :*

QUI SE TROUVENT CHEZ LADVOCAT.

DES SYSTÈMES D'ÉCONOMIE POLITIQUE, 2<sup>me</sup>. édit., 1825.

DE LA THÉORIE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, 2<sup>me</sup>. id., 1822.

ESSAI POLITIQUE SUR LE REVENU PUBLIC, 2<sup>me</sup>. id., 1823.

PARIS.—IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N<sup>o</sup>. 4,  
PLACE DE L'ODÉON.



126

W3710V



---

## PRÉFACE.

---

L'ÉCONOMIE politique , long-temps égarée par l'esprit de système, n'a plus à déplorer de funestes écarts, depuis qu'elle a pris pour guide et pour régulateur l'observation, l'expérience et la raison, ces sources fécondes et inépuisables des connaissances humaines. Dans cette nouvelle direction, elle a fait des progrès si rapides, qu'elle est arrivée bien près du but, si elle ne l'a pas atteint. L'immortel ouvrage d'Adam Smith a, pour ainsi dire, créé la science d'un seul jet, il l'a assise sur des fondemens si solides, que les nombreuses modifications qu'elle subit depuis trente années sur plusieurs points essentiels, ne l'ont point ébranlée. Comme l'or s'épure aux feux du creuset, la critique a donné plus de relief et de lustre

à la science économique. Malgré la fragilité de quelques parties de ses matériaux, elle est parvenue à toute la certitude des sciences morales et politiques. Ses doctrines sont à présent si bien établies qu'on ne peut, sans les connaître, prendre part à la direction des affaires, des intérêts et des prospérités des peuples. Il est même permis de croire qu'à mesure que ces grands objets occuperont davantage l'attention générale, elle prendra place parmi les connaissances que les esprits cultivés ne peuvent pas ignorer. Il est impossible que dans un siècle de lumières, elle n'obtienne pas toute la considération qu'elle mérite par son importance et son utilité.

L'objet spécial de l'économie politique est l'investigation du phénomène de la richesse moderne, de sa nature, de ses causes, de ses procédés et de son influence sur la civilisation.

Dans l'observation de ce phénomène, on est d'abord frappé du contraste de la richesse ancienne et de la richesse moderne. Sous quelque point de vue qu'on envisage l'une et l'autre, on n'aperçoit entre elles aucun point de contact, aucune connexité, aucune

relation : ce sont deux choses essentiellement dissemblables.

L'ancienne richesse consistait dans les dépouilles des vaincus, les tributs des pays conquis et les produits de l'esclavage des classes laborieuses, qui formaient alors les trois quarts de la population ; elle reposait par conséquent sur la force, l'oppression et la dégradation de l'espèce humaine.

La richesse moderne présente un autre caractère, d'autres principes, d'autres mobiles et d'autres lois.

Elle dérive du travail, de l'économie et du marché ; s'écoule, circule, arrive à toutes les classes de la population par les grands canaux des salaires du travail, des profits du capital, de la rente de la terre et des contributions publiques, et répand partout le bien-être, l'aisance, les commodités et les jouissances de la vie. Dans sa formation, dans son cours, dans sa distribution elle est irréprochable, inoffensive et fidèle à tous les devoirs de la morale et de l'humanité ; ses vices ne sont pas inhérens à sa nature ; ils lui viennent des passions humaines qui peuvent offenser les meilleures

institutions mais ne peuvent pas les dégrader.

Ce rapprochement succinct des deux richesses, démontre, sans contredit, la supériorité de la richesse moderne sur l'ancienne, et l'on doit se féliciter qu'elle lui ait été préférée; mais, il faut en convenir, cette préférence doit exciter quelque surprise. Comment des peuples accoutumés à fonder leur subsistance, leur aisance et leur richesse sur le pillage, la misère et les souffrances de leurs semblables, consentirent-ils à ne les devoir qu'au travail et à l'économie? c'est un des plus grands prodiges de la société civile.

Et qu'on ne croie pas qu'on doit en faire honneur aux progrès des lumières et de la civilisation, elles n'y ont aucune part; on découvre ailleurs son principe et sa cause; il se rattache à la catastrophe qui replongea la civilisation dans la barbarie; il remonte à l'invasion de l'empire romain par les Barbares, au partage des terres et de la population qui les cultivait, à la fusion des vainqueurs et des vaincus dans un nouvel ordre social.

La co-propriété du sol entre le vainqueur et le vaincu effaça la honte du tribut, et fit du conquérant un propriétaire.

D'un autre côté, l'incorporation du cultivateur à la terre, changea l'esclavage en servage, affranchit le serf du droit de vie et de mort, qui retranchait l'esclave de la vie civile, et ouvrit la route de la civilisation à la plus grande partie de la population.

Ces innovations dans les personnes et dans les choses, introduisirent une nouvelle économie sociale ou un nouveau mode de subsister et de s'enrichir.

L'attrait de la propriété inspira au propriétaire le désir de l'améliorer, et comme il n'y a point d'amélioration sans avances ni d'avances sans économies, la propriété fut le véhicule de l'économie et l'économie le principe vital de la propriété.

D'ailleurs, l'association du serf à la production par sa part dans les produits, qui lui tenaient lieu de salaires, fut pour lui un encouragement permanent au travail.

C'est ainsi que pour la première fois, depuis les temps historiques, l'économie sociale ou le mode de subsister et de s'en-

richir, dépendit du travail et de l'économie.

Pendant plusieurs siècles, ces deux nouvelles sources de richesse furent peu fécondes et peu profitables pour les peuples; elles étaient desséchées ou épuisées par les guerres civiles et religieuses, par la dispersion des pouvoirs publics, par la dissolution de tous les liens sociaux. Heureusement il y a un point que les misères humaines ne peuvent pas dépasser. Lorsque les choses sont tombées si bas, qu'elles ne peuvent plus descendre; comme elles ne peuvent périr, parce que la société civile est impérissable, ni rester dans un état permanent d'abaissement et de dégradation, parce que l'espèce humaine est essentiellement perfectible, elles se relèvent par leur propre élan, suivent l'impulsion de l'instinct et se dirigent vers le but assigné à leur nature.

Quand ce moment fut arrivé pour les peuples modernes, le travail et l'économie réparèrent graduellement tous les désastres de la guerre et de l'anarchie, fécondèrent tous les germes de prospérité, et jetèrent les fondemens de l'industrie civile qui distingue

si éminemment les peuples modernes des peuples de l'antiquité. Je n'essaierai pas de tracer ici le tableau des avantages que la nouvelle économie sociale dispensa aux individus, aux peuples et aux gouvernemens; ce serait écrire l'histoire de la civilisation, et je n'ai pas de si hauts desseins; mais il doit m'être permis de faire remarquer l'étendue de ses résultats. On jugera par ce qu'elle a fait de ce qu'on doit en attendre, et l'on en conclura sans doute qu'au point où elle est parvenue, on ne peut ni la faire rétrograder ni l'empêcher d'accomplir ses destinées.

Avec les produits du travail et de l'économie, les classes laborieuses, ou plutôt les trois quarts de la population, jusqu'alors déshérités des droits communs à toute la race humaine, ont successivement acheté et payé,

La liberté des serfs et l'affranchissement des communes;

Le droit de travailler, d'acquérir et de posséder des terres;

Les privilèges des corporations, des villes et des provinces;

La protection de l'autorité judiciaire, de l'administration et de la puissance publique;

Les établissemens consacrés au culte religieux, à l'enseignement et au soulagement de l'humanité;

L'admission des plébéiens aux fonctions sacerdotales, judiciaires, administratives et militaires;

L'introduction du tiers-état dans les assemblées politiques et administratives;

L'aggrégation de la bourgeoisie à la noblesse et aux classes privilégiées, et la participation de tous les individus à tous les droits civils;

En un mot, le grand corps du peuple ne jouit dans la moderne société civile, d'aucune faculté, d'aucun droit, d'aucune liberté qu'il ne les ait achetés et payés avec les produits de son travail et de ses économies.

Les choses n'en sont pas même restées là :

En circulant dans toutes les classes de la population, les richesses acquises par le travail et l'économie ont rapproché les distances civiles, nivelé les inégalités politiques, rendu plus accessibles les rangs et les sommités de la vie civile, et assis l'état social sur la base

incommensurable de l'individualité; les ordres, les grandes et les petites corporations qui avaient si long-temps formé l'état social parce qu'ils concentraient en eux toutes les richesses, toutes les lumières, toutes les considérations, n'en sont plus qu'une faible partie depuis que les grandes masses de la population sont entrées avec eux en partage des richesses, des lumières et de toutes les illustrations qui font la gloire et l'ornement de la société civile.

L'état politique restera-t-il étranger aux changemens que le travail et l'économie ont effectués dans l'état social? Les causes si efficaces dans un cas seront-elles impuissantes dans l'autre? Les pouvoirs sociaux resteront-ils la propriété exclusive de quelques familles privilégiées ou seront-ils le droit commun de tous ceux qui supportent les charges de l'état? il ne peut pas même s'élever de doute à cet égard.

Les richesses acquises par le travail et les économies des peuples sont à présent d'une si haute importance, qu'elles ont besoin d'être garanties; et où peut-on chercher cette garantie?

Ce n'est pas certainement dans un pouvoir de la nature de celui qui fonda si long-temps sa puissance sur les fléaux de la guerre, de l'esclavage et de la dégradation de l'espèce humaine. Un tel pouvoir n'a rien de commun avec celui qui vit des contributions de toute la population : eût-il la même origine, ce que je n'examine pas, il a subi tant de métamorphoses qu'il ne doit plus se reconnaître lui-même, et ne doit pas redouter celle que lui impose encore le changement qu'a éprouvé l'état social. Si ce pouvoir, de militaire qu'il était dans l'origine, a dû se transformer successivement en despotique, en absolu, en tempéré, je ne vois pas pourquoi il ne serait pas constitutionnel. Si, comme cela me paraît évident, les richesses acquises par le travail et l'économie ne peuvent se conserver et s'accroître, qu'autant qu'elles reposent sur des garanties légales, le pouvoir constitutionnel est la conséquence nécessaire et inévitable du moderne système économique.

Serait-ce donc ce résultat qui serait la cause du peu d'intérêt que les gouverne-

mens ont pris à la science de l'économie politique? en ce cas, ils seraient tombés dans une grave méprise.

En effet, la science économique ne crée pas plus l'économie sociale que la science de l'électricité ne crée la foudre; l'une et l'autre cherchent les causes, les procédés et les effets de ce qui est, mais elles ne le créent pas; seulement elles le font connaître, elles le mettent en évidence. Quand donc la science économique expose les causes de la richesse moderne et les fait dériver du travail et de l'économie, c'est un fait qu'elle constate, et qui, quand elle ne le constaterait pas, n'en existerait pas moins. Quand elle recherche par quels moyens on peut rendre le travail et l'économie plus productifs pour la richesse; comment on peut les améliorer et les perfectionner, et en tirer de plus grands avantages, il n'y a dans tout cela rien qui doive effrayer le pouvoir le plus inquiet et le plus ombrageux.

Se persuaderait-on que la richesse produite par le travail et l'économie ne peut tirer aucun avantage des lumières de la science économique, qu'elle serait plus pros-

père dans l'ignorance et les ténèbres, et que les mesures qui l'altèrent et souvent la compromettent seraient moins fâcheuses si l'on ignorait l'étendue des dommages qu'elles lui font éprouver ?

Si telle est la pensée du pouvoir, qu'il connaît mal sa situation et les intérêts de sa puissance, de sa considération et de sa gloire !

Quelle que soit la nature du pouvoir, il ne peut désormais se passer d'un immense revenu, ni le prendre que sur le revenu du peuple, qui lui-même ne peut produire un revenu proportionné à ses besoins et à ceux du pouvoir que par le meilleur emploi de son travail et de ses économies ; comment-donc la science, qui ne s'occupe qu'à rendre ces emplois plus productifs, serait-elle hostile au pouvoir ? elle est au contraire son auxiliaire le plus utile et le plus puissant. Tant que le pouvoir ne pourra pas se passer de la richesse, ou plutôt tant que la richesse sera la mesure de la puissance, la science, qui se consacre à la production de la richesse, est la science du pouvoir, et s'il n'encourage pas ses progrès et l'abandonne

à elle-même, c'est qu'il ne connaît pas toujours ses amis et les traite souvent en ennemis.

Mais un pays peut-il en effet attendre de grands secours de la science économique ? ses systèmes, ses controverses, les dissentimens de ses écrivains les plus recommandables n'autorisent-ils pas le discrédit dans lequel elle est restée depuis qu'elle a fixé l'attention publique ?

Sans doute ses commencemens ont été difficiles et fâcheux ; elle ne s'est fait connaître que par des systèmes qu'il a fallu abandonner. L'éclat qu'ils lui donnèrent ne servit qu'à rendre ses erreurs plus éclatantes, et elle porte encore la peine de torts depuis long-temps expiés ; mais elle peut à présent défier la critique la plus sévère et en appeler aux lumières d'un siècle éclairé.

Depuis près d'un demi-siècle, elle a reconnu les véritables fondemens de la richesse moderne, constaté ses causes, leurs combinaisons, leurs procédés et leurs méthodes, séparé ce qui est certain de ce qui est douteux, et ce qu'on sait de ce qui reste à savoir. Maintenant elle consiste en points fondamen-

taux dont la certitude n'est plus contestée, et en points secondaires, qui, quoique d'une grande importance, ne tiennent pas à son essence, embrassent la théorie sans arrêter la pratique, et paraissent moins problématiques à mesure que les points fondamentaux deviennent plus lumineux.

Plus de doute sur les sources de la richesse moderne, elles consistent dans le travail, l'économie et l'échange ou le marché.

Le travail est d'autant plus productif de la richesse qu'il est plus susceptible de division, secondé par de bons instrumens, exécuté par moins de bras et plus de machines, plus étendu et moins dispendieux.

Quant aux économies, leur emploi détermine leur influence sur les progrès de la richesse; les meilleurs emplois sont ceux qui donnent à l'état de plus grands profits qu'à ceux qui les font valoir, et à ceux-ci qu'aux capitalistes. L'abondance des capitaux qui baisse les profits du capitaliste, hausse ceux de l'état. Plus les capitaux abondent, plus leurs emplois se multiplient, plus le travail est florissant, plus le pays s'enrichit.

Enfin les échanges contribuent plus ou moins à la richesse d'un pays

Selon qu'ils sont plus faciles, plus illimités, plus libres de se porter dans les marchés réputés les plus avantageux;

Selon que le transport des produits du travail dans les marchés où doit se faire leur échange est plus rapide, plus économique, à l'abri de toute gêne et de toute entrave, exempt de contributions et environné de toute la protection désirable;

Selon que les valeurs de circulation destinées à la libération des échanges ou à payer le prix des produits échangés sont plus réelles que nominales, n'éprouvent point d'obstacles dans leur marche et n'ont rien à redouter des abus ni des excès du pouvoir;

Enfin, selon que le crédit rend plus ou moins inutile l'emploi des valeurs de circulation et économise davantage les frais de leur emploi.

Sur ce petit nombre de points fondamentaux repose la science tout entière; ses branches et ses ramifications n'en sont que des déductions et des conséquences. Les points secondaires sur lesquels on n'est point

d'accord, peuvent-ils porter atteinte aux points fondamentaux? peuvent-ils seulement les altérer ou les modifier? non sans doute, et il suffit d'un petit nombre d'exemples pour s'en convaincre.

Que peut-il résulter pour la science économique, du dissentiment des bons écrivains sur la définition de la richesse? Qu'importe que la richesse consiste dans des objets matériels ou dans tout ce qui a une valeur d'échange? De quelque manière que cette question soit résolue, le travail, l'économie seront toujours les sources de la richesse, et elles seront toujours également productives, tant que les objets matériels du travail s'échangeront contre les services des autres travaux; tant que l'échange ne mettra de différence entre les objets matériels et les services que celle qui résulte des besoins qu'on a des uns et des autres et des moyens de les satisfaire.

On peut en dire autant de la controverse sur la faculté productive du travail, que quelques écrivains n'accordent qu'à celui qui se fixe dans un objet matériel, et que d'autres étendent à tout travail qui a une valeur d'é-

change; qu'on presse tant qu'on voudra l'argumentation sur ce point, un pays sera également riche soit qu'il abonde en produits matériels ou en services, tant qu'ils s'échangeront les uns contre les autres. L'échange est la seule mesure de la fécondité respective de tous les travaux, puisqu'en définitive il donne à chacun d'eux sa véritable valeur.

Doit-on mettre plus de prix aux efforts jusqu'ici illusoire, pour découvrir une mesure générale de la valeur des produits du travail? Qu'importe que cette mesure soit utile si elle n'existe pas? ne suffit-il pas d'être arrivé à la certitude que toutes sont imparfaites? et peut-on raisonnablement appeler mesure, celle qui ne donne que des résultats approximatifs? La science sera peut-être moins parfaite s'il n'existe pas de mesure des valeurs; mais la richesse ne souffrira pas de l'appréciation des objets d'échange par le marché et par l'existence de la seule valeur vénale.

Importe-t-il beaucoup plus à la science de savoir si la rente de la terre est un présent de la nature à l'homme, ou de la so-

ciété au propriétaire, si elle est le prix de la fécondité absolue ou relative de la terre, ou seulement le haut prix vénal des produits de la terre, résultant de son appropriation? Quelque opinion qu'on adopte à cet égard, la terre ne donnera ni plus ni moins de produits, ses produits n'auront ni plus ni moins de valeur, et ne seront ni plus ni moins favorables aux progrès de la richesse.

Doit-on se promettre plus de succès de la controverse sur le principe régulateur des salaires du travail et des profits du capital? Serait-il plus avantageux à la richesse que les salaires fussent réglés par la richesse locale, plutôt que par la proportion de la quantité de l'ouvrage avec le nombre des ouvriers? Dans un cas comme dans l'autre, les salaires n'augmenteront ni ne diminueront d'un centime, parce que le marché s'agrandit ou se resserre, selon l'état actuel de la richesse dans chaque localité.

A l'égard des profits du capital, soit qu'ils se proportionnent à son abondance ou à sa rareté, soit qu'ils entrent en partage des bénéfices de leur emploi, le résultat sera

toujours le même pour la richesse générale, et dès lors la solution du problème n'intéresse que la science.

Il n'en est pas de même, je l'avoue, de la controverse sur les causes qui arrêtent ou retardent les progrès de la richesse. Parmi ces causes figure l'emploi des capitaux. Doit-on les employer de préférence à la production d'objets propres à la consommation du pays, ou à celle de l'étranger? C'est là, sans contredit, une question fondamentale qui intéresse également la science et la richesse; heureusement que l'expérience de tous les temps, et de tous les pays a décidé cette question en faveur du commerce étranger, et les argumens de la théorie sont bien faibles contre le témoignage constant et uniforme des siècles. On doit cependant faire des vœux pour qu'on parvienne à concilier l'expérience et la théorie, ou à reconnaître celle qui mérite la préférence. Alors la science économique approchera bien près du but; alors elle embrassera toutes les causes de la richesse.

On a donné en dernier lieu une grande importance à la nature des valeurs d'échange;

on a avancé que la production crée la consommation, et par conséquent sa propre valeur d'échange; mais on n'a pas fait attention que la consommation exige deux conditions qui n'existent pas nécessairement dans la production, ce sont un consommateur et un équivalent. Ce point de controverse est donc évidemment oiseux, et ne peut être d'aucune utilité pour la richesse.

On a encore avancé que la nécessité de l'échange suffit pour donner à tout objet quelconque, même au papier, la propriété de la valeur d'échange, et qu'il suffit qu'on n'en mette pas en circulation au delà des besoins de l'échange pour qu'on ne les distingue pas des métaux précieux. Mais peut-on comparer l'échange imposé par la nécessité avec l'échange effectué volontairement, et n'est-ce pas le comble de l'aveuglement de croire qu'ils sont également profitables pour la richesse? Les métaux précieux, seules valeurs d'échange, sont non-seulement des équivalens, mais des stimulans de l'échange, et jamais on ne parviendra à les remplacer par la production ou le papier monnaie.

Enfin on a récemment mis en question s'il est plus ou moins avantageux à la richesse que la terre soit divisée en grandes masses ou par petits lots à la portée d'un plus grand nombre de propriétaires. Mais cette question n'a pas, sous le point de vue économique, toute l'importance qu'elle paraît avoir. Cultivée par petits lots, la terre est infiniment plus productive, mais sa production est aussi plus dispendieuse, et par conséquent la division de la terre par grandes masses ou par petits lots, n'est pas d'un grand intérêt pour la richesse. Envisagée sous le rapport politique, la division de la terre se rattache aux plus grandes questions de l'ordre social. Alors il s'agit de savoir s'il vaut mieux pour un pays avoir un petit nombre de grands propriétaires, ou un grand nombre de petits propriétaires; et quoique, sous ce nouveau rapport, la division de la terre ne soit pas étrangère à la richesse, puisque la consommation des petits propriétaires est infiniment plus étendue que celle des grands propriétaires, elle intéresse davantage l'état social et l'état politique, et par conséquent sa solution ne peut

exercer qu'une influence secondaire sur les principes de l'économie sociale.

Par cette esquisse rapide des points fondamentaux et des points secondaires de l'économie politique, on peut juger si ce qu'on sait peut éprouver quelque altération de ce qu'on ne sait pas, et si la science acquise peut être compromise par la science controversée. Sans doute on doit regretter que les questions qui laissent un côté de la science dans les ténèbres ne soient pas résolues, et qu'elle offre des doutes et des incertitudes qui, auprès des esprits superficiels, lui font perdre de son crédit et de sa considération; mais on s'abuserait grandement, si l'on se persuadait qu'une science n'existe que quand elle a résolu tous les problèmes, toutes les difficultés, tous les argumens; il suffit que ses doctrines positives soient indépendantes de ses points douteux, et que ceux-ci ne puissent leur porter aucune atteinte; et telle est certainement la situation de l'économie politique.

Placée entre des vérités fondamentales désormais inébranlables, et des controverses d'un intérêt secondaire qui ne peuvent ébran-

ler les vérités établies, l'économie politique fera des progrès d'autant plus rapides, qu'on parviendra à la mettre à portée des bons esprits, à en rendre l'intelligence facile et l'application familière. C'est dans cette vue que des écrivains qui, depuis trente ans, lui ont été les plus utiles par leurs ouvrages, ont publié des *catéchismes*, des *épitomes*, des *éléments* et des *sommaires*; mais ils ne se sont pas aperçus que ces modes de diffusion de la science n'apprennent rien ni à ceux qui n'y sont pas initiés, ni à ceux qui n'en ont que des notions générales et nécessairement incomplètes. Ces ouvrages sont trop savans pour ceux qui ne savent rien, et pas assez pour ceux qui savent quelque chose; c'est entre ces deux extrêmes qu'on doit chercher la route qui conduit au but qu'ils ont envisagé, et le dictionnaire me paraît remplir toutes les conditions nécessaires pour y parvenir.

Il donne la nomenclature de la science, apprend le sens des termes qui la composent, et en forme la langue. Sous ce premier rapport, il sert d'introduction à la science pour ceux que leurs connaissances premières

mettent en état d'apprendre ce qu'ils veulent étudier. Une bonne définition de la richesse, du travail, du capital, du crédit, donne l'intelligence du sujet que chacun de ces mots exprime, et si chaque article expose avec clarté toutes ses parties, s'il sépare avec soin ce qu'on sait de ce qui est douteux, le lecteur éclairé, car ce n'est que de lui qu'il peut être question quand il s'agit de lui faciliter l'accès des sciences, peut se former, par la lecture de quelques pages, une idée saine des questions d'économie politique qui s'agitent à la tribune des assemblées des peuples, dans les conseils des souverains et dans les feuilles périodiques. Sans doute il ne sera pas toujours en état de prendre part à leur discussion et de concourir à leur solution, mais il pourra être juge compétent de l'une et de l'autre, discerner l'opinion qui doit être préférée et contribuer à son adoption.

Ou je me trompe fort, ou ce premier pas vers la science économique en inspirera le goût, fera surmonter les obstacles qui s'opposent à son avancement, accélérera ses progrès, et la rendra aussi familière que son immense utilité doit le faire désirer. Le

peu qu'on aura appris dans le dictionnaire fera naître le désir d'en apprendre davantage dans les livres, et l'on se livrera à l'étude de la science précisément parce qu'on sentira qu'elle ne consiste pas dans ses élémens.

Et n'est-ce pas ainsi que toutes les sciences ont été cultivées, se sont répandues, ont fait des progrès rapides et donné une si forte impulsion aux lumières et à la civilisation? Les livres ont fait les dictionnaires, et les dictionnaires ont fait étudier les livres. Le grand nombre de bons esprits que la lecture et même l'étude de l'ouvrage d'Adam Smith éloignerait infailliblement de l'économie politique, peut s'y attacher, s'il y est préparé par les articles du dictionnaire, s'ils lui présentent avec clarté et simplicité les diverses parties de la science, si les renvois d'un article à l'autre lui en font sentir la liaison et l'enchaînement, et ne lui présentent à résoudre que des questions isolées.

Les encyclopédistes ne se proposaient que de fixer l'état de la science humaine dans toutes les branches; mais ce but n'est pas le seul qu'ils aient atteint. Il est permis de croire que la postérité n'aura pas besoin

d'aller chercher dans l'Encyclopédie l'état des sciences à l'époque où elle fut écrite, mais elle offrira à la postérité, comme elle a offert aux contemporains, le tableau de la génération des sciences, de leur corrélation, de leur liaison analytique et synthétique, de leur objet propre, philosophique et pratique. Ce que chaque ouvrage particulier et l'ouvrage le plus général n'auraient pu faire, l'Encyclopédie l'a fait en posant, pour ainsi dire, les sciences à côté les unes des autres, dans leur ordre systématique, en les faisant circuler ensemble et en les répandant dans le monde toutes à la fois. Cette publicité simultanée de toutes les sciences en un seul corps a fait naître l'idée de leur publicité particulière dans un dictionnaire spécial, et l'immense dictionnaire encyclopédique a engendré les dictionnaires particuliers qui ont été pour chaque science ce que le dictionnaire universel était pour l'universalité des sciences. Grâce à ces deux sortes de dictionnaires, les sciences n'ont plus imposé de grands sacrifices ni de grands efforts pour s'en ouvrir l'accès; tout homme studieux a pu se former à peu de frais des notions élé-

mentaires de plusieurs sciences, et n'approfondir que celle qu'il préfère. Sans doute on n'en est pas plus savant, peut-être même l'est-on moins; mais on est moins ignorant, et les lumières sont plus généralement répandues. On est donc fondé à croire que les dictionnaires sont les meilleurs moyens de propager les sciences, d'accélérer leurs progrès, et de les faire arriver rapidement au plus haut degré qu'elles puissent atteindre. Le plus grand perfectionnement de la pensée humaine est dans sa diffusion.

C'est dans cette intention que j'ai conçu le dictionnaire que je sou mets au jugement du public. Si je ne m'abuse point, il lui fera le même accueil qu'ont obtenu de lui mes autres ouvrages d'économie politique, et mon ambition sera satisfaite si ce nouveau tribut contribue aux succès d'une science qui a eu et doit avoir une si puissante influence sur le bien-être des individus, l'aisance de la population, la richesse des peuples et la puissance des gouvernements.

monnaie de cet étranger a toute sa valeur, le pays qui achète paie effectivement la valeur réelle de 1,000 fr., et par conséquent, il donne au commerce étranger, sur le sien, une prime de 5 pour 0/0.

Cette prime peut même s'élever beaucoup plus haut, parce que les banquiers qui effectuent la libération du commerce de chaque pays ne calculent pas l'agio à son véritable taux, qui est inconnu; ou du moins, il y a toujours à cet égard une certaine latitude dont le banquier profite, au détriment du pays dont la monnaie est dégradée.

Aussi les peuples commerçans, qui s'aperçurent de bonne heure du dommage que leur faisait éprouver une monnaie dégradée, s'occupèrent-ils des moyens de s'en mettre à couvert; ils créèrent des banques de dépôt qui établirent une monnaie fixe, invariable et toujours de la même valeur. (*Voyez BANQUE DE DÉPÔT.*)

Cette première mesure fut suivie d'une seconde, sans laquelle la première aurait pu être illusoire; on obligea tous ceux qui donnaient à l'étranger des lettres de change sur le pays, de les stipuler payables en monnaie de la banque de dépôt.

Par-là le pays n'eut plus d'agio à payer à l'étranger, à cause de la dégradation de ses monnaies, et il jouit dans ses relations commerciales de tous les bénéfices qu'elles lui procuraient.

Pourquoi ne trouve-t-on pas de semblables in-

stitutions dans tous les pays de commerce? A-t-on quelque moyen de se soustraire au dispendieux agio? Cela est au moins douteux; mais on se confie à la balance du commerce qui favorise tant d'illusions et trompe tant d'espérances.

Envisagé sous ce point de vue, l'agio se rattache à des questions d'un grand intérêt, et devait par conséquent trouver place dans un *Dictionnaire d'économie politique*.

On a détourné l'agio de son acception primitive, et on l'a appliqué à d'autres opérations; mais comme elles sont étrangères à la science économique, nous renvoyons ces acceptions dérivées aux nomenclatures auxquelles elles appartiennent. (*Voyez BALANCE.*)

AGIOTAGE. — Ce mot est aussi nouveau que la chose qu'il exprime; il s'est introduit dans le langage avec les spéculations sur la hausse et la baisse de la dette publique des États modernes, que son énormité a fait éclore, fomente et favorise. Sous ce rapport, l'agiotage est entièrement étranger à l'économie politique, dont nous expliquons la nomenclature; et peut-être aurions-nous dû ne pas l'y comprendre; mais on en parle si souvent, il frappe les esprits de tant de manières, il donne lieu à tant de controverses, et l'on a des notions si bizarres de sa nature et de ses effets, qu'il sera utile de le faire voir tel qu'il est, lors même que sa définition serait déplacée dans cet ouvrage.

L'agiotage, réduit aux spéculations sur la hausse et la baisse des fonds publics, car il pourrait s'étendre à des spéculations sur la hausse et la baisse de tous les produits qu'on porte au marché, donne lieu à plusieurs questions qui ne sont pas sans intérêt.

On demande ce qui détermine à jouer à la hausse plutôt qu'à la baisse; s'il y a quelques règles de conduite dans ce jeu, et en quoi elles consistent.

En théorie, le jeu de la hausse et de la baisse ne peut avoir d'autre base que la connaissance approfondie du bon ou du mauvais état des affaires du pays sur lequel on spéculé; des lumières, des talens et du caractère des hommes investis du pouvoir; de l'abondance ou de la rareté des capitaux, de la facilité ou de la difficulté de leur emploi et de la tendance particulière et générale de l'État à la prodigalité ou à l'économie. Avec ces données, on a tous les élémens de probabilité que ce sujet comporte.

Sans doute l'agioteur est loin d'avoir les connaissances que de telles spéculations semblent exiger. Il en est bien peu qui soupçonnent leur nécessité ou leur utilité. Le jeu de la hausse ou de la baisse ne serait-il donc qu'un jeu de hasard? Je ne le crois pas! Comment supplée-t-on aux connaissances qu'on n'a pas et qu'on devrait avoir? On intrigue, on s'insinue dans les confidences des ministres, on cherche à surprendre

leur indiscretion, et quand on ne joue pas sur leur parole, on joue sur leur visage, leur satisfaction ou leur mécontentement, leur bon ou mauvais accueil; ce langage muet a son éloquence qui persuade, et son effet est d'autant plus rapide que ceux qui en reçoivent l'impression ont intérêt de la transmettre, et que plus elle s'étend, plus elle est sûre d'atteindre à son but.

Cependant de justes défiances sur l'habileté ou le crédit des ministres, d'autres opinions, d'autres intérêts, d'autres combinaisons, des évènements pressentis, suscitent d'autres spéculateurs; la lutte s'établit, et l'aveugle fortune dispense ses faveurs, non aux plus profonds politiques, mais aux plus heureux joueurs.

Ce qu'il y a de certain, ce qui est d'une évidence frappante, c'est que le jeu de la hausse et de la baisse dépend de l'opinion qu'on se forme de la situation actuelle et future de l'état politique et social d'un pays. Faut-il donc s'étonner des efforts, des mesures et souvent des sacrifices que les ministres font pour se rendre la hausse favorable, écraser la baisse qui les discrédite et se faire une réputation qu'ils ne méritent pas toujours. Combien donc sont imprudens ces joueurs qui ne craignent pas de se mesurer contre la puissance du ministre même le plus maladroit.

On demande encore si l'agiotage n'exerce pas une influence toujours utile sur les fonds publics, ne concourt pas à leur élévation, et. par consé-

quent ne doit pas être favorisé par les gouvernemens?

Il n'y a pas de doute que les gouvernemens doivent lui porter un grand intérêt, puisque, comme nous venons de le voir, il paraît exprimer l'opinion publique sur leur administration; mais cette opinion ne peut qu'être éphémère quand elle ne repose pas sur les véritables bases du crédit public.

Qu'est-ce qui fait hausser ou baisser les fonds publics? Ce n'est pas l'opinion qu'on a qu'ils doivent hausser ou baisser, opinion tout au plus probable, c'est l'abondance ou la rareté des capitaux qui cherchent ce genre de placement. Ainsi parier qu'une plus ou moins grande quantité de capitaux cherchera son placement dans les fonds publics, c'est supposer leur abondance ou leur rareté, mais ce n'est pas les faire abondans s'ils sont rares, ou rares s'ils sont abondans. L'agiotage n'est pas plus l'auxiliaire du cours des fonds publics, et ne les fait pas plus avancer ou rétrograder, que les paris, à la course des chevaux, ne leur donnent ou ne leur ôtent la force et la vitesse. Des deux côtés, il y a un inconnu que le jeu cherche à dégager, mais qu'il ne peut changer ni modifier : un gouvernement sage et éclairé ne doit donc prendre aucun intérêt à une lutte étrangère à la prospérité du pays, qui seule doit l'occuper.

Enfin, on demande si l'intérêt public, la mo-

rale et les mœurs ne commandent pas à tous les pouvoirs de la société de proscrire ou de flétrir cette espèce de jeu.

Sans doute il faut souhaiter que les hommes soient assez raisonnables pour faire de leur temps et de leurs capitaux un emploi plus utile à la prospérité publique; car il n'y a là, comme dans tous les jeux, que la ruine du grand nombre et l'élevation de quelque favoris de la fortune. Mais où est la cause du mal? dans l'excès de la dette publique, qui place tous les États modernes dans une situation critique, les expose à des chances périlleuses et appelle toutes les cupidités à s'associer à leurs désastres et à leurs prospérités. Peut-on faire cesser la cause du mal? non. Le torrent ne peut plus être détourné; il s'est creusé un lit trop profond; il faut donc souffrir les ravages qu'entraînent sa violence et son impétuosité. Tout ce qu'on peut faire, c'est que d'imprudens ou de coupables ministres n'en aggravent pas encore les calamités, ce qui n'est pas sans exemple dans l'histoire des finances modernes.

L'agiotage est donc, en dernière analyse, le tort des gouvernemens. Les particuliers ne sont que leurs complices; mais le tort est-il sans aucun avantage pour le crédit public? C'est ce qu'on verra au mot DETTE PUBLIQUE.

AGRICULTURE. — L'agriculture est l'art de diriger la fécondité naturelle de la terre,

que les douanes pour établir la balance du commerce extérieur.

Et cependant tous les gouvernemens basent leur balance commerciale sur ces seuls documens, ils leur accordent une foi implicite, et en tirent des règles de conduite pour les peuples qui vivent sous leurs lois.

Toutefois, quelque vicieuses que soient de telles balances, on ne peut pas leur refuser toute considération, puisqu'elles sont les seuls documens qu'on puisse consulter dans une matière qui embrasse de si grands intérêts. Ce n'est, il faut en convenir, qu'un guide peu sûr, il faut le surveiller et se tenir en garde contre lui, mais encore vaut-il mieux le consulter que marcher au hasard. Il faut nous soumettre à la faiblesse de notre nature sans renoncer à l'espoir d'échapper à ses calamités.

Tout ce qu'on peut faire, dans de telles circonstances, c'est de savoir que la balance du commerce extérieur, et celle des produits et des consommations, n'offrent aucune certitude; qu'il importe essentiellement de les perfectionner ou de suppléer par d'autres moyens à leur impuissance, et que jusqu'à ce qu'on y soit parvenu, on ne peut pas se flatter d'avoir la moindre notion de la situation économique des peuples. Si le doute est le plus puissant moyen d'arriver à la vérité, la conscience de l'ignorance doit être le véritable mobile de la science.

**BANQUES.** — Les banques sont des établissemens privés dans lesquels se concentrent des capitaux, et d'où ils s'écoulent pour féconder l'industrie et le commerce, accélérer leurs progrès et favoriser leurs succès. On peut les regarder comme les caisses du crédit privé et du crédit commercial. *Voyez* CRÉDIT.

Dans l'origine, les banques avaient un tout autre objet. Elles destinaient leurs capitaux aux gouvernemens, les secouraient dans leurs besoins et leur procuraient des ressources qu'ils n'auraient pas trouvées ailleurs. Elles furent en quelque sorte les premiers mobiles du crédit public. C'est sur ce plan que s'établirent en 1671 la banque de Venise, et en 1407 celle de Gènes.

A mesure que le commerce fit des progrès, les banques devinrent ses auxiliaires, simplifièrent ses opérations, diminuèrent ses frais, et surtout le préservèrent des risques auxquels il avait été jusqu'alors exposé.

Le premier et le principal besoin du commerce est la fixité de la monnaie qu'il donne pour prix des produits qu'il achète, et qu'il reçoit pour prix des marchandises qu'il revend. Quand la monnaie n'est pas invariable, le commerce est sujet à des chances qui le dénaturent, ses gains peuvent se convertir en pertes, et il se ruine là où il croyait s'enrichir. A l'époque du premier élan du commerce, les gouvernemens ne mettaient pas un grand prix à l'invariabilité de la monnaie, ils

ne se faisaient aucun scrupule de l'altérer dans leurs pressans besoins, et se laissaient peu toucher par les réclamations, les clameurs et les séditions des peuples. Le droit de battre monnaie emportait dans leur pensée le droit d'en user et d'en abuser selon leur bon plaisir. A leur exemple les faussaires regardaient la monnaie comme de bonne prise, et consumaient l'iniquité dont ils n'étaient que les complices. Dans un tel ordre de choses, la monnaie trompait tous les calculs du commerce, menaçait toutes ses spéculations et compromettait sa fortune. Cet écueil causait plus d'un naufrage.

Ce fut donc une grande vue que celle de mettre la monnaie à l'abri des nécessités du pouvoir, de la cupidité des faussaires et des abus de l'ignorance. Les banques en eurent la gloire et le service qu'elles rendirent au commerce, sous ce rapport, n'eut pas peu de part à ses prodiges.

Leur plan fut simple : elles arrêterent qu'elles ne donneraient et ne recevraient la monnaie, qu'au titre et au poids qu'elles fixèrent ; et dès lors la monnaie locale eut pour le commerce une fixité certaine. Il lui suffit de stipuler dans tous ses marchés, qu'il effectuera ses paiemens en monnaie de banque, mesure qui lui garantissait qu'il ne paierait que ce qu'il devait payer et qu'il recevrait ce qu'il devait recevoir. Ses intérêts furent, par conséquent, parfaitement à couvert de tous les désordres de la monnaie et

des risques qui jusqu'alors en avaient été inséparables.

Mais il ne suffisait pas au commerce de promettre de payer en monnaie de banque ; il fallait, pour qu'il pût tenir sa promesse, qu'il eût à sa disposition de la monnaie de banque, et comme la banque n'en accordait qu'avec des garanties suffisantes qu'elle lui serait remboursée en monnaie identique, on ne tarda pas à comprendre que les banques devaient, dans l'intérêt même du commerce, se charger de ses paiemens. Effectivement, les commerçans du lieu de l'établissement des banques déposèrent les fonds qu'ils gardaient dans leurs caisses particulières pour les besoins actuels et prochains de leur commerce. Par cette disposition générale, les banques furent investies des fonds du commerce local, et en prirent le nom de banque de dépôt ; c'est sous cette dénomination que se formèrent successivement les banques d'Amsterdam en 1609, de Rotterdam en 1605 et de Hambourg en 1688.

C'était là sans contredit une grande et utile combinaison que cette première institution des banques. On devait en attendre les plus grands avantages, et ils ont en effet été réalisés. Ce n'était cependant que le premier pas dans le système des banques, et on ne tarda pas à leur en faire faire un plus grand et d'un plus vaste intérêt pour le commerce.

Comme la monnaie amassée dans les caisses

ne faut pas se méprendre sur ses bornes et son étendue.

Les banques de prêt concentrent des capitaux ou économies privées, leur assurent un bon profit, et, par conséquent, en provoquent et en effectuent l'accroissement successif. Que d'économies seraient perdues, si ceux qui les font étaient obligés de leur chercher un emploi, de le suivre, de le surveiller et de le préserver de toutes les atteintes qu'on peut y porter. Quand ces soins, ces sollicitudes, ces risques sont évités, et c'est là ce que font les banques de prêt, alors les dispositions à l'économie, si naturelles et si nécessaires à l'homme civilisé, se développent partout; les capitaux abondent, leur abondance fait baisser le taux de l'intérêt, le bas intérêt encourage toutes les industries, stimule tous les genres de commerce, les productions et les consommations; l'aisance règne partout et la richesse du pays est progressive.

Si donc les banques de prêt se renfermaient dans le cercle de leurs opérations en quelque sorte naturelles, on ne pourrait méconnaître leur influence sur la prospérité publique; mais elles ne se bornent pas à prêter leurs capitaux, elles essaient d'introduire leurs effets dans la circulation, et de prêteurs qu'elles sont, elles deviennent emprunteurs; changement de route qui leur fait presque toujours éprouver de cruels revers. La raison en est simple et facile à saisir.

Les capitaux des banques de prêt sont des économies privées. Ces capitaux n'ont et ne peuvent avoir d'emploi que dans les diverses branches du travail; on ne peut donc les employer sans qu'elles ne soient consommées, et lorsque leur consommation est effectuée, elles ne laissent à leur place que des créances sur les consommateurs; créances remboursables à des temps plus ou moins éloignés, que ne peuvent pas représenter des effets de circulation payables à présentation; d'où il résulte que les banques de prêt, étant obligées de payer leurs effets à présentation, et n'ayant pour y faire face que des créances à une échéance plus ou moins éloignée, elles sont dans un état permanent de désordre et de faillite. Vainement convaincraient-elles leurs créanciers que ce qui leur est dû à terme surpasse de beaucoup ce qu'elles doivent à présentation, cette conviction serait inutile. Leur solvabilité ne saurait les mettre à couvert de leur impuissance de solder leur dette exigible. Il y a entre le capital qui leur est dû et le capital qu'elles doivent une si grande inégalité, que l'exigibilité de l'un l'emporte sur l'excédant de l'autre. Une expérience constante a confirmé cette doctrine dans tous les temps et dans tous les pays, et cependant on a peu profité de ses leçons. La séduction qu'exerce une circulation de dix millions d'effets, avec cinq millions de capitaux, et l'appât d'un intérêt double du capital

effectif par la circulation d'un capital fictif, triomphe de tous les scrupules, de toutes les craintes, et de tous les conseils de la raison et de la prudence.

Il n'y a, à cet égard, aucune différence entre les banques de prêt sur hypothèque des immeubles, et celles de prêt sur des créances ou valeurs mobilières. Toutes courent les mêmes risques quand elles mettent en circulation du papier payable à présentation, dont elles n'ont point en caisse la valeur monétaire. Il est même permis de croire que, dans ce cas, le sort des banques hypothécaires est plus fâcheux que celui des banques de prêt sur valeurs mobilières, parce que leurs rentrées sont plus éloignées, plus difficiles à effectuer, et exposées à des longueurs, des difficultés et des frais inséparables de l'expropriation.

Les banques de prêt luttent donc contre leur nature toutes les fois qu'elles cherchent des profits dans une circulation de papier dont elles n'ont pas la valeur monétaire dans leur caisse. Quand elles se placent dans cette situation périlleuse, leur ruine est imminente et le mal qu'elles font surpasse de beaucoup le bien qu'elles auraient fait si elles s'étaient renfermées strictement dans l'emploi de leurs capitaux.

Les banques de dépôt n'ont que des avantages et point d'inconvéniens. Elles tiennent tout ce qu'elles promettent et elles n'ont pas encore

trompé les espérances qu'elles avaient données. Elles ne sont, en quelque sorte, que les banquiers de ceux qui leur ont déposé leurs fonds; leurs paiemens s'effectuent par des transferts sur leurs livres, et par conséquent tout abus est impossible. Comme leurs opérations sont réelles, et pour ainsi dire matérielles, elles n'ont d'autres événemens à craindre que l'incendie ou l'invasion de l'étranger, dangers communs à toute autre sorte de banque, et qui sont renfermés dans le cercle du possible dans lequel se meuvent toutes les affaires humaines.

Mais il est essentiel de remarquer que si les banques de dépôt n'ont que peu ou point d'inconvéniens, leurs services sont limités et resserrés dans un cercle étroit; ils consistent à éviter au commerce les frais du transport de l'argent, les erreurs de compte, les pièces de monnaie fausses ou altérées, et la perte de temps qu'entraînent les paiemens en espèces monétaires.

Avec des bordereaux en blanc que les commerçans reçoivent de la banque et sur lesquels ils inscrivent les transferts qu'ils veulent effectuer, ils peuvent, sans se déplacer, payer plus en une heure, qu'ils n'auraient pu le faire en un jour, s'ils avaient dû payer en monnaie d'or ou d'argent.

Les banques de dépôt sont donc éminemment économiques pour le commerce; mais cette économie ne tourne pas seulement au profit des commerçans, elle concourt aussi à la prospérité géné-

rale; comme toutes les économies des frais du travail de toute espèce, celles qu'opèrent les banques de dépôt permettent aux commerçans de vendre à meilleur marché, et par conséquent elles étendent la consommation, la production et tous les genres de travaux d'industrie et de commerce qui contribuent à la prospérité d'un pays.

Les banques de circulation ont les mêmes avantages que les banques de dépôt, et de bien plus grands encore. Elles offrent à toutes les valeurs du commerce (*Voyez* LETTRES DE CHANGE) un échange facultatif contre la monnaie; tellement que dès qu'un produit est passé des mains du producteur dans celles du commerçant, la banque en escompte la valeur, c'est-à-dire en donne la valeur monétaire à quiconque lui en fait le transport. Par ce procédé, la valeur des produits rentre à volonté dans les mains du producteur, ce qui lui donne les moyens de continuer ses travaux, de donner une nouvelle activité à la production, et de la tenir toujours au niveau de la consommation.

D'un autre côté, le commerce, par la faculté d'échanger à volonté ses créances contre la monnaie, n'a besoin que d'une moindre quantité pour ses opérations, et supplée à sa modicité par la rapidité de sa circulation.

Ce qu'il y a de plus admirable dans ce procédé des banques de circulation, c'est qu'elles n'ont pas besoin d'une quantité de monnaie égale aux

capitaux du commerce qu'elles font circuler. 100 millions de monnaie ne lui sont pas nécessaires pour effectuer la circulation de 100 millions de capitaux du commerce. Une partie leur suffit, et cette partie est plus ou moins considérable, selon la nature des affaires du commerce, leur rapidité ou leur lenteur, leur souffrance ou leur prospérité.

Ce n'est pas en effet de la monnaie, que les banques de circulation donnent au commerce en paiement de ses valeurs ou créances, c'est son papier payable à présentation à sa caisse. Or, ce papier s'introduit dans la circulation générale, y fait fonction de monnaie dans la proportion de trois ou quatre à un, et par conséquent, réduit l'usage de la monnaie dans la même proportion. Cet avantage est particulier aux banques de circulation; il dérive de ce qu'elles ne donnent leur papier qu'en paiement de valeurs du commerce, d'une échéance courte, prompte et sûre, et de ce que ces valeurs sont dues par ceux-là même, qui prennent le papier de circulation de la banque; de sorte que ce papier a pour garantie, non-seulement les capitaux de la banque; mais le commerce local tout entier. Cet avantage inhérent à la nature des banques de circulation, leur assure la prééminence absolue sur les autres espèces de banques.

Indépendamment de cet avantage particulier à tous les lieux où il y a des banques de circula-

tion, il en est d'autres qui sont propres au commerce général, et qui lui profitent de la même manière que ceux des banques particulières profitent au commerce local. La seule différence qu'il y a entre les unes et les autres, c'est qu'il n'est pas donné à chaque peuple d'établir une banque de circulation pour le commerce général. Ce privilège est réservé à quelques lieux privilégiés, ou plutôt favorisés par des considérations de situation physique, et de régime social, par des circonstances particulières, et par une foule de motifs secondaires, qu'il est inutile de rappeler ici. C'est ainsi que les banques d'Amsterdam, de Hambourg et de Londres, embrassent dans leurs opérations, non-seulement les affaires particulières du commerce de la ville dans laquelle elles sont situées, mais même celles du commerce du monde entier. Quelques détails sont indispensables pour rendre sensibles l'étendue et l'importance de ce procédé.

Le commerce est local par sa nature, ou, en d'autres termes, il donne ses premiers soins à l'écoulement des produits que la localité ne veut ou ne peut pas consommer, et l'approvisionne de ceux qu'elle n'a pas et qui lui sont nécessaires, utiles ou agréables. Il semble même que ce devrait être là toute son ambition. Ce n'est cependant que son premier degré ou son point de départ. En cherchant les lieux auxquels les produits locaux conviennent le mieux, il apprend

à connaître les besoins de ces lieux, et dans quels pays on peut les lui procurer. Ses spéculations s'agrandissent avec ses connaissances, et elles finissent par embrasser les besoins de tous les lieux et les ressources de tous les pays. Parvenu à ce degré de généralité et d'universalité, le commerce ne pourrait qu'avec difficulté, peut-être même lui serait-il impossible de faire circuler tous les produits dans les innombrables ramifications qu'ils doivent parcourir s'il ne rencontrait des points centraux également rapprochés des producteurs et des consommateurs, où les produits peuvent arriver et d'où ils peuvent s'écouler avec la même facilité sur tous les points du globe.

Dans les vastes entrepôts du commerce du monde se trouve aussi nécessairement le grand marché des créances ou valeurs du commerce, et c'est par conséquent là que se liquident en effet toutes les opérations commerciales qui s'y consomment. Mais comment y parviendrait-on si l'on n'avait d'autres ressources que la monnaie universelle, les lingots d'or et d'argent? On doit sentir que dans un tel état de choses chaque créancier doit être débiteur et chaque débiteur créancier, et que la compensation doit encore plus que la monnaie réduire les créances et les dettes à des termes de peu d'importance, et qui n'exigent que l'emploi d'une modique somme de métaux précieux. Or, c'est cette liquidation par

compensation que les banques de dépôt et de circulation opèrent avec le même succès, les uns par des transferts et les autres avec du papier de circulation. Tout porteur de créance du commerce général en reçoit de son débiteur le paiement en transferts sur la banque ou en papier de circulation, et à son tour il transfère ou donne le papier de circulation à ses créanciers, de sorte qu'il n'y a à la fin de débiteurs que ceux qui ne peuvent ni transférer ni donner du papier à leurs créanciers, et qui ne peuvent se libérer qu'en espèces d'or ou d'argent. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cette liquidation générale, c'est qu'elle se fait pour ainsi dire chaque jour, chaque moment, sans obstacle, sans embarras et sans difficulté; résultat qui épouvante l'imagination, lors même qu'on ne peut élever aucun doute sur sa certitude. (*Voyez VIREMENS.*)

Ainsi se découvrent dans leur vaste étendue les immenses services des banques de circulation, soit qu'elles opèrent la liquidation du commerce local, ou général et universel.

On se tromperait cependant si on se persuadait que les banques de circulation n'ont que des avantages et point d'inconvéniens. Il faut se préserver de cette erreur, et mettre pour ainsi dire les inconvéniens en regard des avantages. La balance des uns et des autres donnera la véritable mesure de ces sortes d'établissmens.

Les inconvéniens des banques de circulation sont de deux sortes : l'un appartient à leur nature, et l'autre à leur direction.

Le premier a lieu toutes les fois que la production dépasse les besoins et les moyens de la consommation, ou lorsque la circulation des produits est arrêtée par les calamités de la guerre et les désordres des révolutions; ou lorsque des discussions politiques menacent d'entraver les relations des peuples. Dans tous ces cas, les banques de circulation qui ont donné leur papier payable à présentation, pour des échanges ou valeurs du commerce, voient leur papier revenir à l'échange contre la monnaie, tandis qu'elles éprouvent des retards dans le recouvrement des créances du commerce à leur échéance. Si cette crise n'a pas été prévue, si les banques n'ont pas su s'en mettre à couvert par des emprunts directs ou indirects, par des viremens et par toutes les ressources réelles ou fictives de la circulation générale, elles éprouvent des secousses qui les ébranlent jusque dans leur fondement, quand elles n'entraînent pas leur ruine; ce dernier malheur a de funestes réactions sur le crédit, et le mal s'accroît de la perte de tout le bien dont on est privé. La disparition du papier des banques de circulation force de recourir à la monnaie métallique, ce qui augmente les frais de la production du transport des produits de la circulation de leurs équivalens; les produits renchérissent, leur

consommation diminue, la production souffre, la prospérité s'arrête, et la richesse décline. On peut, par ce résultat nécessaire et évident, juger de l'étendue des calamités que produisent les revers des banques, et pressentir l'immensité de leurs avantages quand ils ne sont pas réduits ou détruits par leurs inconvéniens.

Mais si elles sont plus à plaindre que coupables quand elles sont compromises ou périssent par les vices inhérens à leur nature, quels reproches n'est-on pas en droit de leur faire, lorsqu'elles ne peuvent accuser de leur malheur que les fautes ou l'imprudence de leur direction.

Cet événement arrive dans deux cas qui se répètent souvent dans l'histoire des banques de circulation.

Le premier se fait remarquer quand les banques ne craignent point de s'engager dans les affaires de finance des gouvernemens, croient ne les aider que de leur crédit en leur faisant des avances, et ne regardent leurs services que comme des secours temporaires, toujours profitables pour l'État, et sans dommage pour elles. Ces avances sont de véritables prêts que les gouvernemens ne sont jamais assurés de rembourser à leur échéance, parce qu'ils sont presque toujours dominés par les circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Privés du remboursement de leurs avances, sur lesquelles elles ont compté et dû compter, les banques se trouvent à découvert vis-à-vis des porteurs

de leur papier de circulation, sont hors d'état de les acquitter, et par conséquent dans une véritable faillite.

Le second événement, qui a souvent compromis la fortune des banques de circulation, est arrivé lorsque les négocians dont elles escomptent les lettres de change (ou créances du commerce), abusent de la facilité de l'escompte pour étendre leurs spéculations au delà de leur mesure naturelle, encombrant leurs magasins d'une masse de produits plus considérable que celle qu'exige la consommation ordinaire; engorgement qui peut se prolonger plus ou moins long-temps, et qui, pendant sa durée, met les commerçans dans l'impossibilité de remplir leurs engagements et d'acquitter les lettres de change qu'ils ont passées à la Banque; ce qui la contraint de payer son papier de circulation, sans en avoir reçu la valeur, et de se procurer des ressources extraordinaires pour y faire face, ou de perdre son crédit, symptôme infaillible de sa ruine.

Ainsi tous les inconvéniens des banques se réduisent en définitive à donner leur papier contre des valeurs dont la rentrée n'est pas assurée à leur échéance, inconvénient qui peut souvent être prévu et évité, mais qui quelquefois aussi est imprévu et occasionne aux banques d'incalculables désastres.

Sans doute, les banques ont des moyens plus ou moins certains d'y échapper; mais comme ces

moyens sont presque toujours spéciaux, dépendent de plusieurs circonstances et de causes accidentelles et locales qu'on ne peut généraliser, il serait inutile et sans intérêt d'essayer d'en déterminer le mérite et l'importance. Il nous suffit de dire qu'il n'y a point à cet égard de règle établie.

Cette esquisse rapide de l'origine des banques, de leur classification en banques de prêt, de dépôt et de circulation, de la nature et des fonctions de chacune d'elles, de leurs avantages propres et particuliers, et de leurs vices naturels et accidentels, me semble donner une notion suffisante de cet important sujet. Si l'on veut l'approfondir davantage, il faut consulter les livres qui l'ont traité spécialement, ou ceux qui l'ont envisagé avec plus ou moins de détails dans les traités généraux de l'économie politique.

**BANQUEROUTE.** — Ce mot est propre au commerce. Il exprime l'état d'un commerçant qui cesse ses paiemens parce qu'il ne veut ou ne peut pas les continuer. Sous ce rapport, la banqueroute ne doit point trouver de place dans un dictionnaire d'économie politique.

Mais l'usage accuse de banqueroute les gouvernemens qui ne tiennent pas leurs engagements envers leurs créanciers, et sous ce nouveau rapport, la banqueroute se rattache à l'économie politique et donne lieu d'examiner quels effets produit la banqueroute publique sur l'économie

sociale d'un pays. Cette question est d'un grand intérêt et d'une haute importance.

La première réflexion qui se présente à l'esprit, lorsqu'on porte son attention sur la banqueroute des gouvernemens, c'est qu'elle dépouille les créanciers de l'état au profit de ses contribuables, ôte aux uns pour donner aux autres, et ruine le créancier pour ne pas surcharger le débiteur.

Que cette mesure soit injuste, odieuse et révoltante, c'est ce que personne ne conteste, mais ce qu'on croit excuser par la grande considération des nécessités publiques; souvent même se croit-on dispensé de toute excuse dans ces malheureux pays où le prince confond l'état avec lui, dispose de la propriété privée comme de la propriété publique, et dépouille ou enrichit qui bon lui semble. Eh bien, dans un cas comme dans l'autre, le prince fait mal ses affaires, s'il est le maître de tout, ou il compromet inutilement la fortune publique s'il n'en est que l'administrateur. C'est ce qu'il me semble facile de démontrer jusqu'à l'évidence.

Dans le fait, la banqueroute publique déplace la richesse d'un pays, et la transfère d'une classe de la population à l'autre. Or, le déplacement seul est un mal et un très-grand mal pour la richesse d'un pays.

Il force les créanciers de l'état qu'il atteint à restreindre leurs consommations, et les produc-

teurs à chercher d'autres consommateurs de leurs produits. Si l'on n'en trouve pas, ce qui n'est pas impossible, car ce qui convient à quelques classes de la population est souvent inutile aux autres, alors ces produits ne sont pas consommés, ils sont perdus pour le producteur, ou pour le commerçant, s'ils sont passés dans le commerce et entrés dans la circulation. Peu importe sur lequel des deux tombe la perte, tous deux en sont également atteints. Si le commerçant ne peut pas effectuer la vente de ses produits, il ne peut pas en payer le prix au consommateur, ou s'il en paye le prix sans le recevoir, il altère son capital et ne peut plus donner la même extension à ses affaires. Le producteur est donc forcé de réduire ses travaux, de les proportionner au débit de ses produits, et par conséquent, le coup qui frappe le commerçant retombe de tout son poids sur le producteur, sur tous les travaux, sur tous les collaborateurs de la production.

Sans doute, si le contribuable n'a plus à payer les créanciers de l'état, si on diminue ses contributions dans la proportion du retranchement fait aux créanciers de l'état, il a plus d'aisance qu'il n'en avait, consomme davantage, demande plus de produits à la production, et rétabli l'activité de ses travaux; mais dans cette hypothèse, qui est loin d'être exacte, les produits que demande le contribuable ne sont pas les mêmes que ceux que consommait le créancier de

l'état, il faut par conséquent abandonner les instrumens de l'ancienne production, et ce changement seul occasionne une perte qui est supportée toute entière par le capital fixe. (*Voyez CAPITAL.*)

D'un autre côté, le commerce, qui portait les anciens produits aux créanciers de l'état, ruiné par la banqueroute publique, doit changer de direction, de route et de rapports, pour porter les nouveaux produits aux nouveaux consommateurs, et ce changement nécessite un nouvel apprentissage, expose à des tâtonnemens, à des risques, à des pertes, et occasionne de plus grands frais.

Ce qui arrive au commerce dans le transport des produits au consommateur se répète d'une manière encore plus fâcheuse dans la circulation des valeurs destinées au paiement des produits. On sait que tant que ces produits circulent dans les mains des commerçans, on fait les frais de cette circulation avec des lettres de change et du papier de banque (*Voyez LETTRES DE CHANGE ET BANQUES*); on n'a besoin que de peu de monnaie malgré l'étendue et la complication de la circulation.

Mais ces procédés économiques sont en quelque sorte paralysés par les banqueroutes publiques. Comme on ne sait plus qui elles atteignent, et jusqu'où vont leurs atteintes, on n'accepte plus les lettres de change qu'avec une crainte pré-

voyante, les banques deviennent plus difficiles dans leurs escomptes, moins de papier circule, on retire ses capitaux du commerce, on les cache, on les enfouit, jusqu'à ce que le temps ait dissipé les terreurs de la banqueroute.

Pendant cette crise déplorable, le crédit privé et le crédit commercial sont ébranlés, chancelent et n'opèrent plus qu'avec de la monnaie; l'étendue de son emploi, malgré son resserrement, augmente, dans d'effrayantes proportions, les frais de production, de transport, de circulation, et de toute espèce de travail. La cherté des produits en diminue la consommation, et leur surabondance ruine le producteur, sans profit pour le consommateur. Tout languit, la prospérité s'arrête, et la richesse sociale décline ou dépérit.

Et ce n'est pas une vaine assertion de la spéculation, l'histoire de toutes les banqueroutes publiques dans tous les temps, dans tous les pays confirme ces démonstrations, et l'autorité de l'expérience donne une nouvelle force aux lumières de la raison.

Maintenant que j'ai tracé rapidement l'exquisse des calamités économiques que les banqueroutes publiques font peser sur les peuples, qui ne voit l'absurdité de l'excuse, que ces banqueroutes sont commandées par la nécessité. On peut, sans craindre de se tromper ou d'être accusé d'exagération, soutenir que jamais ces nécessités n'existent pour un gouvernement éclairé,

et qu'il ne faut pas même une grande habileté pour s'apercevoir que ces nécessités sont toujours illusoires, et que de toutes les mesures financières la banqueroute est la plus désastreuse pour les peuples.

Elle n'est pas moins funeste aux gouvernemens dont elle augmente les dépenses dans des proportions infiniment supérieures à la réduction de la dette publique. Comme les gouvernans sont sans contredit les plus grands consommateurs du pays, et comme la banqueroute renchérit nécessairement toutes les consommations, on en est réduit à payer tout plus cher, et, ce qui est encore plus fâcheux, il faut payer tout comptant, et cela dans le moment même que les recouvrements des contributions publiques sont plus lents, plus difficiles, plus incertains. Les facilités qu'on trouvait dans le crédit public n'existent plus, et les ressources extraordinaires qu'on parvient à se procurer aggravent le fardeau au lieu de l'alléger, et rendent la situation plus pénible et plus périlleuse.

Ne serait-il pas plus prudent et plus sage d'affermir le crédit public par la fidélité aux engagements et d'imposer sur la richesse totale tout ce qu'on ne pourrait pas obtenir du crédit? Habilement réparti sur tous les contribuables, le déficit n'écraserait personne, les capitaux resteraient dans tous les emplois du travail, toutes les industries conserveraient leur activité, et le com-

merce son crédit. Le mal ne serait pas senti, et même il ne serait pas impossible que plus d'économie ou de travail ne rétablît l'équilibre entre les besoins et les ressources, et que le pays ne souffrît ni dans son aisance, ni dans sa prospérité, ni dans sa richesse.

Combien donc sont aveugles ou inhabiles les gouvernemens qui ont si souvent et si récemment encore déshonoré le pouvoir en lui imprimant la flétrissure de la banqueroute, et en déversant sur les peuples les torrens de ses calamités. Espérons que les progrès des lumières générales s'étendront sur les sciences économiques, accrédi-teront leurs doctrines tutélaires et élèveront une barrière insurmontable contre les banqueroutes publiques à la fois la honte et le fléau de la civilisation des états modernes.

**BLÉ.** — Voyez **GRAINS.**

**BOURSE.** — C'est le lieu où se vendent les marchandises, les effets publics et ceux du commerce.

Dans quelques pays, des agens et des courtiers préposés par le gouvernement effectuent les ventes, constatent les cours et les rendent authentiques par la publicité qu'ils leur donnent.

Dans le plus grand nombre des pays où le commerce est le plus florissant, le courtage du commerce et le change des effets sont libres et volontaires, sans qu'il en résulte le moindre in-

convénient. On peut donc révoquer en doute la nécessité de l'une et de l'autre institution, et si elle n'est pas nécessaire, il est certain qu'elle est nuisible. Elle impose en effet un monopole sur les commerçans et les capitalistes, et les assujettit à des charges plus onéreuses que celles qu'ils auraient à supporter, s'ils pouvaient choisir leurs courtiers et leurs agens de change, et traiter avec eux du prix de leurs services.

D'autres considérations militent encore contre cette institution. Il est bien difficile qu'elle ne soit pas sous l'influence du pouvoir qui la crée et la régit, et cette influence ne doit pas toujours être favorable aux intérêts du commerce et des capitaux. Mais ce n'est pas ici le lieu d'agiter des questions de cette importance; il me suffit de les avoir fait entrevoir. Le temps et les lumières peuvent seuls amener leur véritable solution.

### C

**CADASTRE.** — C'est un registre public dans lequel sont décrits l'étendue de la totalité ou d'une partie du sol d'un pays, sa division par la propriété privée et publique, et la valeur vénale de ses produits par celle des produits de chaque propriété.

Pendant long-temps le cadastre a été dans les vœux des peuples et dans les vues des gouvernemens.

Les peuples se flattaient d'y trouver une sauvegarde contre l'excès des taxes territoriales;

pour leurs capitaux, une plus grande masse de travail pour leurs classes laborieuses et industrielles, et d'abondantes et inépuisables sources de prospérité, de richesse et de puissance. Cette ambition aura même le mérite de ne faire verser de larmes à personne, d'améliorer la condition de l'espèce humaine, et de rendre un digne hommage à son Créateur.

COMMERCE. — Ce mot exprime l'échange des produits du travail qu'on ne peut ou ne veut pas consommer, contre ceux qu'on peut et veut consommer : dans l'universalité de cet échange consiste le commerce ; ce n'est pas qu'on ne puisse pas faire des échanges sans faire le commerce, mais il n'y a point de commerce sans échanges, et il y en a si peu d'effectués sans son concours, qu'on doit regarder comme synonymes le commerce et l'échange.

Sous ce point de vue, le commerce dispose par l'échange de la partie de la production que chaque localité et chaque pays ont le besoin et le désir d'échanger, et qu'ils ne peuvent mettre à profit que par l'échange. De cet échange résultent des avantages relatifs pour les individus, pour les peuples et pour les gouvernemens. Tous lui doivent plus de bien-être et d'aisance, de prospérité et de richesse, de splendeur et de puissance.

Ce qui est surtout digne de remarque dans cette dispensation universelle de bienfaits, c'est qu'elle ne se fait aux dépens de personne, c'est que tous

en profitent et que personne n'en souffre ni dommage ni privation : phénomène admirable et cependant facile à expliquer.

Dans tout échange on préfère ce qu'on reçoit à ce qu'on donne, et chaque échangiste trouve dans son lot une valeur que n'avait pas celui dont il s'est dessaisi. Cette valeur n'est même pas idéale, fictive et créée par la seule opinion des échangistes, elle est réelle, effective et de la même nature que toutes les valeurs. Elle met chaque échangiste en état de continuer son travail, de l'étendre et de jouir de ses fruits, ce qu'il n'aurait pu faire avec ses produits.

Avant l'échange, les produits n'étaient d'aucune utilité pour les producteurs, ils étaient perdus pour la consommation comme pour la production ; autant et mieux eût valu qu'ils n'eussent point été produits ; ils étaient donc sans valeur ; mais dès que l'échange a assuré leur consommation, ils ont une valeur qu'ils n'avaient pas, et leur valeur est une richesse pour les deux échangistes et même pour l'état, dont la richesse et l'opulence consistent dans la valeur totale que l'échange donne aux produits du travail général. (*Voyez VALEURS.*)

Mais comment l'échange détermine-t-il la valeur des produits du travail général ? Quelle est sa règle, sa mesure, sa balance ? Il n'y en a pas d'autres que la limite ou l'étendue du marché dans lequel l'échange se consomme.

Dans le marché local, la valeur des produits soumis à l'échange est inférieure à celle qu'ils ont dans les marchés du pays, et surtout dans ceux de l'étranger. Cette différence des valeurs, résultant de la différence des marchés, est fondée sur la nature des choses.

Le marché local, rapproché des producteurs et des consommateurs, est limité par leurs besoins et leurs facultés; les produits sont semblables et plus propres à satisfaire des besoins qu'à procurer des jouissances. La concurrence a peu d'activité, et la valeur que tous désirent d'obtenir et qu'ils obtiennent en effet, ne dépasse pas les frais de production. Des siècles s'écouleraient sans que de pareils échanges augmentassent d'un centime la richesse individuelle, locale et générale.

Ces résultats de l'échange local se modifient à mesure que le marché s'agrandit, embrasse un champ plus vaste, et parcourt un cercle plus étendu.

Dans le marché national et étranger, les produits sont plus nombreux et plus variés, non moins propres aux jouissances qu'aux besoins; ils se font concurrence les uns aux autres, et la valeur qui en résulte n'a de limite que celle de la demande et de l'offre d'une province, d'un pays et du monde entier: c'est dire qu'elle est tout ce qu'elle peut et doit être.

L'influence du marché sur la valeur est si grande que les produits qui, dans le marché local, n'avaient de valeur que celle que leur donnait le be-

soin local, acquièrent dans de plus grands marchés la valeur des produits propres aux jouissances, et l'on sait que les produits diffèrent de valeur, selon qu'ils sont recherchés par les besoins ou par les jouissances, et qu'on refuse à ses besoins ce qu'on prodigue à ses jouissances.

Ainsi, les bois, les goudrons, les fers, les chanvres, les suifs, les fourrures du nord, les vins, les huiles, les soies et les fruits du midi, les denrées coloniales, le tabac de la Virginie, le thé de la Chine et les gommes de l'Afrique qui, dans le marché local, n'ont que peu ou point de valeur, parce qu'ils ne peuvent satisfaire que des besoins inférieurs à leur abondance, quand ils sont transportés dans les marchés du monde, obtiennent une valeur d'autant plus grande qu'ils sont également recherchés par les besoins et par les jouissances, et peuvent les contenter tous.

La puissance de l'étendue du marché sur la valeur d'échange des produits du travail a été si bien appréciée par un des écrivains les plus éclairés et les plus judicieux de notre époque, qu'il n'a pas craint de dire que si les échanges n'avaient jamais eu lieu en Angleterre, à plus de cinq milles, il est probable qu'une cinquième partie de son capital actuel eût suffi à tous les emplois; que toute accumulation intérieure eût été impossible, parce qu'elle n'aurait pas trouvé d'emploi, et que, par conséquent, tout progrès de la richesse eût cessé.

D'où l'on peut tirer la conséquence que la population de l'Angleterre, ses capitaux, son travail, ses richesses et sa puissance ne seraient que le cinquième de ce qu'ils sont, grâce à l'échange des produits de son travail dans les marchés du monde entier. Il serait difficile de donner une démonstration plus frappante et plus décisive de la puissance du marché sur la fortune et les destinées des peuples.

Les économistes ont avancé une grande erreur, quand ils ont dit que l'échange n'a d'autre objet que d'égaliser les prix trop élevés dans un endroit et trop bas dans un autre, et qu'après la consommation de l'échange total, la valeur totale reste la même.

Et d'abord il est certain que l'échange, qui dans les marchés du pays et de l'étranger élève la valeur des produits au-dessus de celle qu'ils auraient eue dans le marché local, assure au producteur un profit qui l'encourage, non-seulement à continuer son travail, mais même à lui donner une plus grande extension; d'où il résulte pour lui plus de moyens de s'enrichir, et pour la localité plus de travail, et, par conséquent, plus de richesse. Ce résultat est infaillible, et d'une évidence irrésistible.

Ce profit acquis au producteur et à la localité diminue-t-il ceux qui se faisaient auparavant dans les grands marchés, et n'y a-t-il en effet, dans l'élévation de certaines valeurs, que l'abaissement

des autres et l'égalité de toutes? Cela serait vrai, si les nouveaux produits importés dans les grands marchés entraient toujours et nécessairement en concurrence avec ceux qui les approvisionnaient auparavant; mais cette concurrence n'est ni certaine, ni nécessaire.

Les frais indispensables pour faire arriver les produits du travail dans les grands marchés du pays et ceux de l'étranger, ne permettent d'y porter que les produits qui n'ont point de concurrence à craindre; si quelques-uns, tels que les blés étrangers, luttent quelquefois avec succès contre les blés indigènes, dans le marché national, ce n'est que dans des circonstances rares, ou par des causes temporaires qui ne sont que des exceptions aux lois générales de l'échange, et ne peuvent leur porter aucune atteinte.

Le plus souvent les produits importés dans les grands marchés sont d'une autre nature que ceux qui les approvisionnent; le plus souvent ils se créent des consommateurs différens de ceux qui consomment les autres produits du marché; le plus souvent, ils nécessitent une nouvelle ou une plus grande consommation; comment donc opéreraient-ils la baisse des autres produits auxquels ils sont entièrement étrangers? Tel n'est pas l'effet de leur introduction dans le marché; il y a seulement plus d'échanges, plus de consommation, plus de production, plus de travail et de richesse.

Dira-t-on que l'échange des nouveaux produits se fait nécessairement aux dépens des anciens, et qu'on échange moins de ceux-ci parce qu'on échange plus de ceux-là? Cette assertion est repoussée par la plus simple réflexion : plus il y a de produits offerts à l'échange dans un marché, plus il y a de moyens d'échange de tous les produits, et plus, par conséquent, les échanges sont avantageux, et les produits ont de valeur. Loin de baisser les anciens par la concurrence des nouveaux, leur valeur s'élève; c'est une loi absolue de l'échange, dans quelque marché qu'il ait lieu, que plus il porte sur des produits divers, plus il augmente leur valeur réciproque.

C'est donc évidemment une erreur de prétendre que, quoique l'échange donne aux produits du travail, dans les grands marchés, une plus grande valeur que celle qu'ils auraient eue dans le marché local, quoique les nouveaux produits augmentent dans les grands marchés la valeur des anciens, il n'y a en dernier résultat dans la valeur totale de l'échange dans tous les marchés que la même valeur qui fût résultée de l'inégalité des échanges. En ce cas la pauvreté est la source unique de la richesse; les uns ne peuvent s'enrichir que par l'appauvrissement des autres, et la richesse et la pauvreté sont dans des proportions invariables et éternelles : système monstrueux et subversif de la science économique.

On dit encore que l'industrie d'un pays se me-

sure par l'étendue de son capital, et que quoique le mode de son emploi soit plus favorable à la jouissance de ses habitans, il ajoute peu à la valeur du revenu national.

Sans doute, l'étendue du capital d'un pays est la mesure de son industrie; mais l'échange des produits de cette industrie détermine leur valeur, et si, comme nous venons de le voir, leur valeur augmente ou diminue selon la grandeur du marché, il est évident que selon que le capital est employé dans une industrie dont les produits peuvent être portés aux grands marchés, ou ne sont propres qu'aux petits, le revenu national est plus ou moins considérable.

Quel est en effet le résultat de deux échanges effectués, l'un dans le marché local, et l'autre dans le marché général du pays ou de l'étranger? Il ne peut pas s'élever de doute à cet égard.

Dans le marché local, l'échange ne donne qu'une valeur égale aux frais de la production; valeur nécessaire, parce que sans elle la production n'aurait pas lieu. Cette valeur paie le salaire de l'ouvrier, les profits du capital, et la rente du propriétaire. Là finit le partage, parce qu'il n'y a plus rien à partager. L'échange ne fait donc dans cette hypothèse que maintenir dans son état actuel le revenu particulier et national; il fixe la richesse au point où elle est parvenue, il la rend stationnaire, et tant que le marché reste le même, il est impossible que le pays accumule un

grand capital, parce qu'il n'en trouverait pas l'emploi ; parce qu'un plus grand travail ne donnerait que de plus grands produits, qui, ne trouvant pas de consommateurs, seraient sans profits pour personne ; par conséquent, il est impossible d'augmenter la consommation par l'exubérance des *mêmes* produits, parce que sans l'extension des consommations tout progrès de la richesse est impossible, et en ce sens, on a eu raison de dire que le mode d'emploi du capital, quoique plus favorable à la jouissance de ses habitans, ajoute peu à la valeur du revenu national.

Mais il en est tout autrement lorsque l'échange des produits de l'industrie d'un pays s'effectue dans les grands marchés du pays ou de l'étranger. Alors les produits obtiennent toute leur valeur, et cette valeur est toujours supérieure à celle qu'ils auraient eue dans le marché local. Que résulte-t-il de cet excédant de valeur d'un marché sur l'autre ? Est-ce seulement plus de jouissance pour les habitans du pays ? Sans doute, cet effet est inévitable ; partout les jouissances sont proportionnées aux richesses et surtout à leur progression ; mais si l'on a plus de jouissances parce qu'on devient plus riche, on doit convenir que l'échange qui augmente les jouissances augmente aussi les richesses, dont il est l'effet nécessaire, la conséquence inévitable.

Il est d'autant plus étrange qu'on refuse à l'excédant de la valeur, produit par l'échange, la

faculté d'accroître le revenu national, qu'il n'y a pas d'autre moyen d'y parvenir. Ce n'est en effet que parce que dans les grands marchés l'échange donne aux produits du travail une valeur supérieure à celle résultante du marché local, parce que cet excédant de valeur étend la consommation par l'appât des jouissances, facilite les économies, les progrès du travail et de la population, qu'un pays prospère, que sa richesse est progressive, et que son revenu national suit les progrès de sa richesse. C'est ainsi, et non autrement, que les peuples et les états peuvent avancer dans la route des richesses et de la civilisation.

Les États-Unis d'Amérique n'ont pas eu d'autres causes de leur prodigieuse prospérité et de la rapide progression de leur population ; c'est parce que l'échange des produits de leur travail dans les marchés de l'ancien monde leur en a donné une valeur supérieure à celle du marché local, qu'ils ont franchi les barrières que leur eût opposées ce marché ; que l'ouvrier n'a pas suffi à l'ouvrage, la production à la consommation, et que dans l'espace de quarante années on compte vingt-sept états où il n'y en avait que treize ; des cités où il n'y avait que des villages, et des villes où il n'y avait que des hameaux. Si cet exemple ne suffit pas à l'évidence de la doctrine qu'elle établit, tout autre argument serait inutile et impuissant.

On a encore avancé que le commerce étranger n'augmente pas immédiatement la valeur des pro-

duits du travail dans un pays, quoiqu'il contribue puissamment à augmenter la masse des denrées, et par conséquent la somme des jouissances.

Cette vue de l'échange avec l'étranger n'en donne pas une idée exacte, et un exemple suffit pour rendre sensible la méprise dans laquelle on est tombé à cet égard.

Si les vins de France qui dans les marchés du pays n'ont qu'une valeur de 500 millions, et ne peuvent, par leur échange avec des produits étrangers et nationaux, y obtenir qu'une valeur de 500 millions, c'est bien à 500 millions que s'arrête leur valeur locale.

Mais si ces vins exportés à l'étranger y sont échangés contre la monnaie ou autres produits qui, importés en France, y ont une valeur de 600 millions, il est évident que le commerce étranger a augmenté immédiatement de 100 millions la valeur des produits du travail du vigneron, et que non-seulement cet accroissement augmente de 100 millions ses denrées, et par conséquent, les jouissances du peuple français; mais même, qu'il augmente immédiatement la valeur des produits du travail particulier et général; car la valeur du travail du vigneron ne peut pas augmenter de 100 millions, sans élever la valeur des autres produits contre lesquels ils s'échangent. Le pays dont toutes les valeurs augmentent de l'augmentation des 100 millions, produite par l'échange avec l'é-

tranger, est donc immédiatement plus riche, et sa richesse est nécessairement progressive.

Enfin, on prétend que dans tous les cas la demande des denrées nationales et étrangères, quant à ce qui concerne leur valeur, est limitée par le revenu et le capital, et que si l'on augmente l'un, l'autre doit diminuer.

Sans doute, on ne peut consommer les produits du travail national et étranger, que jusqu'à concurrence de son revenu, ou en convertissant tout ou partie de son capital en revenu; mais de quel revenu et de quel capital entend-on parler?

Est-ce de la valeur de l'un et de l'autre avant l'échange? elle n'était pas connue et ne peut l'être que par lui.

Ce n'est donc que du revenu et du capital, dont la valeur est fixée par l'échange, qu'on dit qu'ils limitent la demande des denrées nationales et étrangères; mais on ne doit pas perdre de vue que ce revenu et ce capital sont plus ou moins considérables, selon que l'échange des produits dont ils se composent s'effectue dans le marché local, ou dans le marché national et étranger. La demande des denrées nationales et étrangères, en ce qui concerne leur valeur, se ressent donc nécessairement de l'augmentation de leur valeur, et si cette demande est limitée pour leur valeur, on doit convenir qu'elle est plus ou moins limitée, selon que la valeur du revenu et du capital est produite par l'échange dans le marché local,

ou dans le marché national et étranger. Un exemple démontre encore cette vérité, et la porte jusqu'à l'évidence.

Si dans le marché intérieur de la France, son capital circulant n'a qu'une valeur de. 5 milliards  
et si celle de son revenu est de. . . 2

Total. . . . . 7 milliards

Il est bien certain que sa demande en denrées nationales et étrangères, quant à ce qui concerne leur valeur, sera limitée par celle des 7 milliards qui composent son capital et son revenu.

Mais si, par l'échange avec l'étranger, son revenu et son capital acquièrent une valeur de . . . . . 8 milliards,

Il est encore certain que la demande des denrées nationales et étrangères pourra être augmentée d'un milliard, et que, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, cette augmentation de consommation élèvera d'un huitième la valeur des produits soumis à l'échange dans le marché national, accroîtra leur reproduction, et donnera une nouvelle impulsion au travail, aux améliorations, à la population, à la prospérité et à la richesse du pays.

Quand un pays ne fait l'échange de ses produits que dans ses marchés, son approvisionnement se compose uniquement de ce qu'il produit; le marché est donc limité dans ses productions et ses consommations, ou, en d'autres termes, il ne produit que ce qu'il consomme, et ne consomme que ce qu'il produit. Arrivé à ce terme, l'échange

s'arrête avec les facultés des producteurs et les besoins des consommateurs, et toute progression de la production et de la consommation finit où il s'arrête. Le travail, le capital et la population n'ont plus d'efforts à faire, ni d'espérances à former, ni d'avenir à envisager; une insurmontable barrière les arrête au point où ils sont parvenus, et ils ne peuvent plus rien pour le pays, ni pour les autres peuples.

Telle n'est jamais la situation d'un pays qui prend une part plus ou moins active au marché général du monde. Dans cette direction point de bornes aux besoins et aux désirs des consommateurs; point de limites aux facultés des producteurs. La concurrence universelle donne à l'échange de tous les produits la plus grande valeur qu'ils puissent obtenir, et cette valeur reportée dans le pays exportateur en produits les plus recherchés et les plus désirés, ou les plus propres à exciter les désirs et les jouissances, agrandit les marchés du pays, donne une plus grande valeur aux produits locaux, facilite leur consommation, accélère leur reproduction, et porte au plus haut degré d'intensité les progrès du travail, du capital, de la prospérité et de la richesse du pays.

Ce résultat de la théorie est entièrement conforme à l'expérience de tous les temps et de tous les pays. Toujours le commerce étranger accumula d'immenses richesses dans tous les pays qui

s'abandonnèrent à sa direction. Les pays maritimes les moins étendus, les moins fertiles, les moins peuplés, l'emportèrent en richesse et en puissance sur les états du continent les plus vastes, les plus fertiles et les plus peuplés. Dans l'antiquité, Tyr, Athènes et Carthage tinrent pendant long-temps le sceptre des richesses et de la civilisation. Dans le moyen âge, Venise, Gênes, Pise, Florence et les villes anséatiques firent pencher la balance du pouvoir en Europe, et de nos jours la Hollande et l'Angleterre ont étonné le monde par la toute-puissance des richesses. Toujours les peuples navigateurs se distinguèrent des peuples continentaux par leurs richesses, leurs lumières et leur civilisation. L'histoire toute entière est uniforme sur ce point, et son témoignage donne une nouvelle force, un nouvel éclat aux lumières de la théorie.

Aussi, depuis plus d'un siècle, les gouvernemens de l'Europe, frappés des prodiges du commerce étranger, ont-ils fait tous leurs efforts pour s'en assurer la possession exclusive, ou pour participer à ses avantages, et depuis cette époque, la richesse a circulé avec plus ou moins d'abondance dans tous les états, selon qu'ils ont pris plus ou moins de part au commerce général, et surtout selon que leurs relations ont été plus ou moins directes et plus ou moins détournées. Cette direction nouvelle de l'échange a donné au monde une face nouvelle.

L'esprit des gouvernemens, le caractère des

peuples, le but de la civilisation, tout a changé. Partout on rend hommage à la puissance du travail, de l'échange de ses produits dans le marché de l'étranger, plutôt que dans le marché local et national, et de la circulation des richesses dans toutes les classes de la population. Partout le pouvoir paraît convaincu qu'il ne peut être riche que par la richesse industrielle, puissant au dedans que par la protection et l'encouragement des intérêts particuliers, redoutable au dehors que par l'assentiment et le concours de tout le pays à ses projets, à ses plans et à ses mesures. L'intérêt du commerce étranger commande la sagesse et la justice dans les relations politiques, fait reculer la force devant la raison et les lumières générales, et prédominer les conseils de la morale sur les dangereuses séductions du pouvoir.

Toutefois on se débat encore contre les inévitables résultats de cette glorieuse révolution; on applaudit aux richesses qu'elle a accumulées parmi les populations modernes, mais on ne voit pas qu'on ne gouverne pas des peuples riches comme des peuples pauvres et misérables; on ne voit pas que la richesse est incompatible avec la servitude, et que depuis que le monde existe, la science politique n'a trouvé d'autre moyen d'échapper à leur incompatibilité qu'en faisant aux classes riches une part plus ou moins grande du pouvoir politique, et en tenant sous le joug les classes condamnées à une éternelle misère.

Mais à présent que la richesse a son fondement dans le travail général, dans sa subdivision entre les classes qui gouvernent, celles qui produisent, celles qui font l'échange des produits, et celles qui acquittent tous les services honorables, utiles et agréables, et qu'il n'y a par conséquent dans chaque pays qu'un travail général et universel; toute faveur, tout privilège accordé à telle ou telle partie du travail, à telle ou telle classe laborieuse, autres que ceux qui résultent de la difficulté, de l'importance, du mérite du travail, sont une altération du mécanisme social, une atteinte à la richesse, une dégradation de l'état politique et social; telles sont les conséquences immédiates du commerce et de son influence irrésistible sur la société civile.

N'est-il donc pas étrange que la doctrine du commerce étranger, fondée sur les lumières de la raison, l'expérience des siècles, l'évidence des faits et l'autorité des gouvernements modernes, soit encore un sujet de controverse parmi les écrivains les plus éclairés et les plus justement célèbres; qu'on ne considère le commerce extérieur que comme l'auxiliaire du commerce intérieur, et le commerce extérieur de circuit, comme une ressource déplorable et funeste à la prospérité des peuples? Espérons qu'à mesure qu'on consultera davantage les faits, que leurs causes seront mieux connues, et qu'on fera plus de progrès dans l'importante recherche de la nature des richesses mo-

dernes, on se préservera des écarts dans lesquels on est tombé, écarts excusables sans doute lorsqu'on était réduit à tout voir par la pensée, à tout combiner par la spéculation, à tout créer par la force de la raison. La science ne serait plus digne de son auguste mission si elle persistait encore dans des systèmes que repoussent également les lumières générales et spéciales, l'autorité des faits et le spectacle des progrès que le commerce étranger a fait faire depuis un siècle à la richesse et à la civilisation dans le monde entier.

Maintenant qu'on connaît la nature, le caractère et les propriétés du commerce, et son influence sur la richesse particulière et générale, il nous reste à analyser ses combinaisons et ses mesures, ses méthodes et ses procédés. Cette partie de la science n'est ni sans difficultés ni sans importance.

Le commerce effectue l'échange des produits du travail général, qu'on ne peut ou ne veut pas consommer, contre ceux qu'on peut et veut consommer. Mais par quel procédé exécute-t-il cette immense opération?

Est-ce, comme l'enseignent quelques écrivains récents, par la comparaison des frais de production de chaque objet d'échange?

Si les échangistes partaient de cette base, on ne ferait pas un seul échange dans l'espace d'un siècle. En effet, comment faire tomber d'accord chaque échangiste sur les frais que lui ont coûté

sa production et celle qu'il veut se procurer par l'échange? Comment comparer le nombre des journées employées à la production de l'une et de l'autre? Comment établir la différence qui existe entre les journées, soit à raison de la nature de l'ouvrage, soit à raison des secours que l'un ou l'autre ouvrier a trouvés dans le capital fixe, soit à raison de leur activité ou de leur habileté? Comment niveler toutes ces différences sans les évaluer, et comment les évaluer sans un évaluateur? Mais où trouver cet évaluateur, sans lequel tout échange eût été et serait encore impossible?

Cet évaluateur a-t-il été donné par la nature ou inventé par l'homme? Il est le produit de leur concours.

Dans tous les pays, et pour ainsi dire dans toutes les localités, la nature offre à l'homme un objet préférable, que tout le monde préfère à ce qui ne lui est pas nécessaire, et qu'il accepte volontiers en échange de ce qu'il ne peut ou ne veut pas consommer.

Or, comme personne n'échange ce qui lui est nécessaire, ce qu'il peut et veut consommer, il s'ensuit que l'objet préféré est l'équivalent naturel et nécessaire de tout objet d'échange.

Mais comment détermine-t-on la valeur réciproque du produit préféré et du produit offert à l'échange? Il me paraît qu'on y parvient par le grand principe de l'offre et de la demande.

Si le produit préféré est plus demandé qu'offert, le produit offert à l'échange en obtient une moindre quantité, et *vice versa*, quand il est plus offert que demandé.

Tant que le produit préféré n'est que local, l'échange n'a et ne peut avoir lieu qu'entre les produits de la localité, et l'on a vu son peu d'utilité quand il est circonscrit dans un cercle aussi étroit.

Ce n'est que lorsque, par suite d'événemens inconnus, les échangistes consentirent dans tous les marchés à accepter l'or et l'argent, comme produit préféré, que l'échange put remplir sa tâche et atteindre son but.

Mais il ne suffisait pas d'effectuer l'échange des produits du travail par l'intermédiaire de l'or et de l'argent, il fallait livrer l'or et l'argent à chaque échange, et cette tradition nécessitait des frais immenses, qui auraient mis des entraves funestes à l'échange. Le commerce les a habilement écartés par l'ingénieuse combinaison des lettres de change et des banques. Voyez ces deux mots.

L'échange, ainsi devenu facile par l'intermédiaire de l'or et de l'argent, des lettres de change et des banques, se trouva arrêté dans sa marche par une difficulté qui, si elle ne l'anéantissait pas, le circonscrivait dans des limites tellement étroites qu'on en eût obtenu de faibles avantages.

On mit en question si chaque pays doit admettre ou rechercher l'échange de ses produits contre ceux de l'étranger, ou s'il doit le limiter et le réduire aux seuls produits du travail national.

On compte à cet égard trois opinions différentes.

D'un côté on soutient que tout échange étant, comme nous l'avons vu, avantageux aux deux échangistes, la liberté générale et illimitée de l'échange est profitable à tous, et par conséquent sans préjudice pour personne.

D'un autre côté, on avance que si l'échange est avantageux aux deux échangistes, il ne l'est pas dans les mêmes proportions; d'où l'on a conclu que pour rétablir l'égalité dans les échanges, il faut accorder aux producteurs nationaux une prime qui les protège contre les producteurs étrangers et les mette à couvert du dommage de la concurrence étrangère.

Enfin, on prétend qu'on ne doit pas tolérer l'échange des produits étrangers dans le marché national, parce qu'il réduit la production nationale, les progrès du travail et des capitaux, et, par conséquent, oppose une barrière insurmontable à l'amélioration des sources de la richesse du pays.

Ce qu'il y a d'extrêmement remarquable dans cette dernière opinion, c'est qu'elle est maintenant décriée et abandonnée par les mêmes gouvernemens qui ont fait le plus d'efforts pour

s'introduire et se maintenir dans les marchés de l'étranger, qui ont pris les mesures les plus sévères pour exclure de leurs marchés les produits de l'étranger. (*Voyez ACTE DE NAVIGATION.*)

Ainsi, trois systèmes sur la direction du commerce :

Doit-il être illimité, limité ou concentré exclusivement dans chaque pays?

Dans cette divergence d'opinions sur un sujet aussi important pour la richesse particulière et générale, une vérité prédomine, accorde et concilie tous les intérêts particuliers, et les fait concourir à l'intérêt général.

Il est certain que dans quelques marchés que l'échange s'effectue, il est plus ou moins avantageux, selon que le marché est plus ou moins approvisionné de toute sorte de produits. L'intérêt de tous les échangistes est donc dans la liberté illimitée du marché. Chacun d'eux gagne d'autant plus qu'il peut choisir entre tous les marchés celui qui lui convient le mieux.

L'intérêt du consommateur est exactement le même que celui de l'échangiste. Les produits qu'il consomme sont d'autant moins chers qu'ils ont moins coûté à l'échange, et ils ont d'autant moins coûté qu'ils ont été pris au marché où ils avaient le moins de valeur; d'où le législateur de la science a conclu :

Que comme tout prudent chef de famille a pour maxime de ne jamais faire chez lui ce qui lui coûte

plus cher à faire qu'à acheter, ce qui est un acte de prudence dans la conduite d'une famille particulière ne saurait être un acte de folie dans la conduite d'un grand royaume.

Quelque séduisant que soit cet exemple, et quelque succès qu'il ait obtenu, parce qu'il est en effet spécieux, il ne peut pas soutenir l'épreuve d'une critique raisonnable.

Ce n'est pas assez que l'échange illimité ne nuise pas, et même soit profitable aux intérêts des producteurs et des consommateurs, il faut encore que cet échange ne favorise pas l'accroissement de la richesse et de la puissance d'un peuple aux dépens des autres, et ne soit pas un obstacle aux progrès de leur richesse et de leur puissance mutuelles; or, c'est ce qui résulterait infailliblement de la liberté illimitée de l'échange.

Le peuple dont les produits lui ont coûté le moins cher, soit à cause de leur nature, soit à cause de l'habileté des ouvriers, soit à cause de la modération de taxes, soit à cause de la bonté de son gouvernement, soit à cause des lumières générales, soit à cause de l'avancement de la civilisation, a, dans l'échange illimité, une supériorité irrésistible sur les peuples qui sont privés des mêmes avantages. Quand de si grandes inégalités existent entre le producteur national et le producteur étranger, laisser le champ ouvert à la concurrence étrangère, ce serait réduire les producteurs nationaux à la triste condition de ne pouvoir

placer leurs capitaux et leur travail que dans les emplois le moins productifs; ce serait exposer les pays pauvres, moins riches en capitaux, moins avancés dans les sciences, les arts et la civilisation, et soumis à un gouvernement moins éclairé et moins protecteur à être les éternels tributaires de leurs concurrents, de leurs rivaux, et peut-être de leurs ennemis. Ce serait accroître la richesse des autres peuples dans des proportions supérieures à l'accroissement de la sienne, ce serait les rendre plus forts, plus puissans, plus redoutables, et, par conséquent, compromettre sa fortune et son indépendance.

Mais, s'ensuit-il, de ces inconvéniens graves sans doute, qu'on doive exclure les produits étrangers des marchés nationaux? Cette conséquence serait aussi, et peut-être encore plus fâcheuse que de les y admettre sans condition et sans réserve.

Si chaque pays donnait l'exclusion de ses marchés aux produits étrangers, il serait privé de ceux qu'il ne peut pas produire, et sa richesse serait limitée aux facultés productives de son sol, et à l'habileté naturelle et acquise de son industrie; il serait stationnaire, ou plutôt réduit à une stagnation dont il ne pourrait jamais sortir. Sans aucun moyen de stimuler les classes laborieuses et industrieuses, de les engager à parcourir les divers degrés qui les séparent de leurs concurrents, il végéterait dans une indolente apathie dont

on ne trouve que trop d'exemples sous les gouvernements prohibitifs.

Il est donc aussi peu sage d'exclure les produits étrangers du marché national, que de leur en ouvrir la concurrence libre et illimitée.

Aussi est-on maintenant assez généralement d'accord qu'on ne doit admettre les produits étrangers dans le marché national, qu'en les soumettant à une taxe qui protège les producteurs nationaux, sans cependant les soustraire entièrement à la concurrence étrangère. (*Voyez DOUANES.*)

Quand cette taxe est bien calculée, elle élève les produits étrangers à un prix que les classes riches et aisées peuvent seules payer. La grande masse des consommateurs s'attache d'autant plus aux produits nationaux, qu'ils sont à meilleur marché, et par conséquent leur reproduction est assurée par leur consommation, et le pays n'éprouve aucun préjudice dans son travail, ses capitaux et ses richesses.

Alors les produits étrangers ne paraissent dans le marché national que pour exciter une heureuse émulation parmi les producteurs, favoriser les progrès de l'industrie nationale et la mettre en état de soutenir la concurrence dans tous les marchés, but de tout gouvernement éclairé, pénétré de ses devoirs et convaincu des véritables intérêts de son pays.

Mais on doit sentir que ce système, tout prudent qu'il est, ne peut et ne doit être que tem-

poraire et doit finir avec les causes qui l'ont fait établir et qui le justifient.

Les taxes qui protègent les producteurs nationaux sont de la même nature que les autres taxes. Établies par la nécessité ou par l'utilité, elles doivent être supprimées dès qu'elles ne sont plus nécessaires ou utiles. Comme celles sur les produits étrangers n'ont pu être imposées que dans la vue de protéger le producteur national contre la concurrence étrangère, et jusqu'à ce qu'il fût en état de ne pas la redouter, dès que ce but est atteint, ou qu'on a la certitude qu'on ne pourra pas l'atteindre, la taxe doit être supprimée; autrement elle ferait peser sur les consommateurs une taxe au profit des producteurs, et cette taxe serait d'autant plus onéreuse qu'elle soumettrait le consommateur à la double charge de l'impôt et de l'élévation du prix des produits nationaux; et en ce sens, mais en ce sens seulement, on a eu raison de dire qu'un prudent chef de famille ne fait jamais faire chez lui ce qui lui coûte plus cher à faire qu'à acheter.

De tout ceci il résulte évidemment qu'en dernière analyse c'est vers la liberté illimitée du commerce, que tous les peuples doivent tendre de tous leurs efforts, parce qu'elle seule peut couronner les succès de toutes les industries, les récompenser libéralement et les rendre également utiles et profitables à tous les pays.

Placés dans la situation pénible de repousser

du marché national les produits de l'étranger, et de faire pénétrer dans le marché étranger les produits nationaux, les gouvernemens ont adopté diverses mesures pour atteindre ce double but.

Par les douanes ils préservent le marché national de l'invasion des produits étrangers. (*Voyez DOUANES.*)

Et ils essaient de s'ouvrir un accès dans les marchés étrangers, par des traités de commerce et par des gratifications. (*Voyez ces deux mots.*)

On est divisé sur l'utilité et l'efficacité de ces mesures, et; comme on devait bien s'y attendre, elles ont pour admirateurs les écrivains qui mettent peu de prix au commerce étranger, et ne lui accordent qu'une importance secondaire.

Mais si je ne me suis point abusé dans l'analyse rapide des avantages du commerce étranger, on doit applaudir à ces mesures, si elles ont l'effet qu'on s'en promet. Si cela n'était pas, ce que nous examinerons aux mots TRAITÉS et GRATIFICATIONS, il resterait à savoir si l'intérêt général des peuples ne commande pas aux gouvernemens de renoncer à des mesures factices et illusives, pour régler de concert la latitude qu'ils doivent accorder dans leurs états au commerce général. S'ils étaient bien convaincus de son utilité positive et absolue, je ne comprends pas où serait la difficulté de fixer par des lois générales son étendue, ses limites et ses garanties.

En un mot, l'échange des produits que chaque

producteur ne peut ou ne veut pas consommer, est dans tout pays le mobile et le régulateur de la production et de la consommation.

Plus l'échange est profitable aux échangeistes, plus sont abondantes toutes les sources de la richesse, plus on est porté au travail et aux accumulations; plus il y a d'aisance, de prospérité et de richesse, plus les peuples sont en état de supporter les charges publiques; plus elles sont faciles à asseoir et à percevoir, plus les gouvernemens sont respectés au dedans et redoutés au dehors.

Mais quel est l'échange dont on peut attendre tous ces avantages? Ce n'est pas l'échange dans le marché local, ni même celui dans le marché national, l'un et l'autre sont trop bornés; mais celui qui lui est le plus favorable dans le monde entier. On ferait de vains efforts pour repousser cette vérité maintenant pratique; la théorie la plus apparente doit sacrifier ses spéculations à l'évidence des faits, à la certitude de l'expérience, et jamais elle ne fut plus uniforme et plus décisive. L'histoire de tous les temps et de tous les pays ne laisse aucun doute sur les avantages du commerce étranger. Il est donc de l'intérêt des peuples, des états et des gouvernemens de s'en assurer les bienfaits, et il ne leur sera pas plus difficile de régler leurs relations commerciales que leurs relations politiques; peut-être même découvrira-t-on que le véritable

moyen de les affermir et de les consolider est de déterminer les unes par les autres. Ou je me trompe fort, ou le commerce peut prétendre à réaliser la paix du bon abbé de St.-Pierre, si elle n'est pas une chimère.

**COMPAGNIES DE COMMERCE.** — Ce sont des associations pour des entreprises spéciales de commerce.

Elles se forment à l'époque où les gouvernemens ont acquis de la stabilité, de la puissance et une sorte de confiance publique; à l'époque où l'on sait qu'ils peuvent protéger les personnes et les propriétés; qu'ils en ont la volonté, parce qu'ils en connaissent les avantages, et qu'ils ne peuvent manquer à leurs engagements sans compromettre leur crédit et leur considération; à l'époque, enfin, où ils ont mérité la réputation de gouvernemens réguliers.

A ce degré de l'état politique, l'industrie d'un pays s'étend et se développe, le commerce pénètre dans toutes les routes qu'il croit lui être favorables; la prospérité commence et les peuples marchent à la richesse. Ils ne sont arrêtés que par la rareté des capitaux, le manque de crédit et l'isolement des ressources privées. On a le besoin et la volonté de travailler, mais on n'en a pas les moyens.

On ne peut échapper à cette difficulté que par l'association des capitalistes et des commerçans, par la fusion de leurs intérêts, par leur partici-

pation aux pertes et aux bénéfices. Alors les compagnies de commerce s'emparent de toutes les entreprises que les particuliers négligent, soit parce qu'ils n'ont pas les capitaux nécessaires, soit parce qu'ils redoutent les risques auxquels ils sont exposés, soit parce qu'ils craignent que les bénéfices ne soient pas proportionnés aux risques. Toutefois, l'extension du commerce paraît si avantageuse aux gouvernemens qu'ils ne croient pas assez faire pour rassurer les compagnies de commerce contre les risques qui pourraient les détourner de leurs entreprises. Le monopole leur semble le véritable préservatif de tous les dommages, la garantie des profits désirables, et l'on prodigue le monopole aux compagnies de commerce.

Ce serait une question d'un grand intérêt que celle de savoir ce qui conviendrait le mieux à un pays placé dans la position que nous venons de décrire; ne lui serait-il pas plus avantageux d'ouvrir ses marchés à l'étranger, que de les lui fermer par le monopole des compagnies de commerce? Ce n'est pas ici le lieu d'aborder une question aussi étendue et aussi compliquée. Il me suffit de faire remarquer qu'aucun peuple, dans une semblable situation, n'a adopté le système de la liberté illimitée du commerce; tous lui ont préféré le système du monopole par les grandes compagnies de commerce. Doit-on attribuer cette conduite uniforme à l'instinct ou à l'aveuglement? Peu importe; ce qu'il y a de certain, c'est

consommations sont subordonnées à une loi générale également protectrice, également juste, également nécessaire pour tous, et sans laquelle il n'y aurait dans l'ordre économique que fraude, confusion et désordre.

**CONSOMMATIONS.**— Dans la langue économique les consommations consistent dans l'usage des produits du travail, usage qui opère leur destruction actuelle, ou prochaine, ou éloignée.

Dans l'ordre naturel des choses la production précède la consommation, et il en est ainsi tant que le producteur consomme directement et immédiatement tous ou la plus grande partie des produits de son travail.

Mais dès que la production s'étend au delà de la consommation du producteur ; que chaque producteur compte sur un consommateur autre que lui, et veut consommer d'autres produits en échange des siens, la consommation règle et mesure la production, ou, ce qui est la même chose, la production se proportionne à la consommation, attend son impulsion, suit ses mouvemens, avance ou s'arrête avec elle. Si la production dépassait les besoins de la consommation, le producteur serait en perte de tout ce que lui auraient coûté les produits qui n'auraient pas trouvé des consommateurs, et la crainte d'une nouvelle perte le déterminerait à restreindre sa production.

Deux causes s'opposent à ce que la consommation soit toujours au niveau de la production.

Ces deux causes dérivent l'une de la volonté du consommateur, et l'autre de ses moyens de consommer.

Quand le consommateur n'a plus ni besoin ni désir de consommer, toute consommation ultérieure est impossible.

Fût-il même possible par de nouveaux produits d'exciter les besoins ou d'irriter les désirs du consommateur, ce que le commerce étranger fait souvent avec succès, il faudrait encore que le consommateur eût les moyens de payer les produits qu'il veut ou désire consommer.

La consommation a donc ses limites, qui sont nécessairement celles de la production.

Ces aperçus du simple bon sens, dont l'évidence est frappante, sont révoqués en doute par quelques écrivains de l'époque actuelle.

Ces écrivains pensent qu'un produit créé offre dès cet instant un débouché à d'autres produits pour tout le montant de sa valeur, parce que le producteur, qui porte ses produits au marché pour les vendre, demande à en acheter d'autres pour la même valeur, et que là où il y a des produits à vendre et à acheter, on fait la vente et l'acquisition des uns par les autres.

Ce paradoxe est si étrange qu'on ne comprend pas qu'il ait pu faire illusion à de bons esprits.

Sur quoi repose-t-il en effet ? sur la supposi-

tion que tout producteur peut vendre ses produits, parce qu'avec leur valeur il en achète d'autres pour la même valeur, et que dès qu'il offre d'acheter il est assuré de vendre.

Mais comment ne s'est-on pas aperçu que cette supposition est impossible et contraire à la loi de l'échange des produits ou de leur acquisition et de leur vente.

Quand les producteurs du blé nécessaire à la consommation d'un pays en ont produit cent setiers au delà des besoins des consommateurs, quel moyen ont-ils de s'en défaire dans le marché national?

Diront-ils aux producteurs des autres produits : Prenez nos blés et nous prendrons vos produits?

On leur ferait deux réponses sans réplique.

On leur dirait : nous n'avons pas besoin de vos blés, parce que nous en avons la quantité nécessaire à notre consommation et qu'une plus grande quantité nous est inutile.

On ajouterait : à la vérité vous nous offrez de prendre nos produits en paiement de vos blés; mais nous n'avons plus de produits à vendre, tous ceux que nous avons ont servi à payer la valeur des blés que nous possédons; nous n'avons donc rien à vous donner pour les vôtres.

Il serait curieux de savoir comment les producteurs des cent setiers de blé feraient pour les vendre à qui n'a ni la volonté de les acheter ni les moyens de les payer.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'est pas assuré de vendre des produits parce qu'on offre d'en acheter d'autres pour le montant de leur valeur; il faut encore trouver des acheteurs qui en aient besoin et qui aient les moyens de les payer.

Et comment cela pourrait-il être autrement? Est-ce que les producteurs sont les seuls consommateurs de leurs produits respectifs? Sans doute ils en consomment la plus grande partie; mais tout ce qui reste après leur consommation ne peut plus se servir mutuellement de débouchés, parce qu'ils ne peuvent plus les consommer.

Cette partie de la production est réservée à d'autres consommateurs qui ne la paient pas avec d'autres produits (car ils sont, sinon étrangers à la reproduction, du moins ils n'y contribuent que d'une manière indirecte et souvent très-éloignée), mais qui la paient avec la valeur de leurs services. Or il en est de ces consommateurs comme des autres; dès qu'ils ont employé la valeur de leurs services à acheter les produits qu'ils veulent consommer, ils n'ont plus ni la volonté ni les moyens d'en consommer une plus grande quantité, et ils n'auraient ni la volonté ni les moyens d'en acheter au delà de leur consommation.

Il n'est donc pas exact de dire que le fait seul de la formation d'un produit ouvre dès l'instant même un débouché à d'autres produits; il est, au contraire, évident que la consommation règle nécessairement la production.

Mais un pays doit-il se créer des consommateurs autres que les agens de la production ?

On conviendra du moins qu'il n'y a aucun inconvénient et qu'il y a, au contraire, un très-grand avantage pour un pays à se procurer des consommateurs par le commerce étranger. (*Voyez COMMERCE.*)

Pourquoi donc y en aurait-il de à se créer des consommateurs nationaux qui ne paieraient leurs consommations que par leurs services ?

Est-ce que les services, que les producteurs consentent à recevoir pour prix de leurs produits, n'ont pas sur la consommation et sur la production les mêmes effets que les produits tirés de l'étranger, en échange des produits nationaux ? Est-ce qu'ils n'encouragent pas la consommation autant que ces produits ? Est-ce que l'extension qu'ils donnent à la consommation ne réagit pas sur la production, ne favorise pas les progrès du travail et des capitaux, de toute prospérité et de toute richesse particulière et générale ? Faut-il nécessairement, pour que la consommation réagisse sur la production, que sa valeur soit payée en produits ? Toute valeur, quelle qu'elle soit, a la même efficacité, parce qu'elle a la même puissance, celle de s'échanger contre les autres valeurs.

C'est une grande erreur de croire que, lorsque les producteurs acceptent pour la valeur de leurs produits des services au lieu de produits, il ne

reste rien après la consommation des services, tandis qu'il reste quelque chose après la consommation des produits. La destruction des services et des produits est la même après leur consommation, et l'on chercherait inutilement la trace des uns et des autres.

Supposons, en effet, que des produits français soient échangés contre des produits coloniaux, il est bien certain qu'après la consommation des produits coloniaux, il ne restera plus ni produits français ni produits coloniaux, et cependant la consommation des uns et des autres sera également utile à la reproduction, et aura effectué tous les avantages qui en résultent nécessairement.

Pourquoi n'en serait-il pas de même après la consommation des produits français consommés par des services français ? Est-ce que leur consommation ne sera pas le mobile de leur reproduction ? Est-ce que cette reproduction ne sera pas semblable à toute autre reproduction ? S'il y a quelque différence dans ces deux sortes de consommation, il m'est impossible de l'apercevoir.

Je dirai plus : il me semble que les classes de la population, qui paient leurs consommations en services, me paraissent plus utiles à un pays que celles qui les paient en produits coloniaux. Après la consommation de ceux-ci, il ne reste que la disposition à la reproduction, tandis qu'après la consommation

de ceux-là il reste la même disposition à la reproduction, et de plus une classe d'hommes qui, par leurs lumières, leurs talents, leurs vertus et leurs services, assurent le bien-être, le repos et la sécurité des peuples, influent sur la prospérité, la puissance, la gloire et la splendeur des états, et font l'honneur et l'ornement de la société civile.

Ce qui fait difficulté, c'est qu'on fait consister la richesse d'un pays dans les produits de son travail, produits qui ne sont pas illimités et infinis, et qu'on doit craindre d'épuiser les facultés des producteurs; ce qui arriverait, s'il n'y avait pas une certaine proportion entre les classes productives et celles qui ne rendent que des services et sont par conséquent improductives.

Ces craintes, que la théorie autorise, me paraissent tout-à-fait imaginaires, quand on en fait l'application à des services acceptés et payés librement et volontairement.

Lorsqu'un pays consent à travailler pour les services qu'on lui rend, qu'il est le maître de les accepter ou de les refuser, et que sa volonté donne seule des valeurs au service, on ne doit pas plus craindre qu'il s'épuise par leur entretien, qu'on ne le craint pour son approvisionnement de denrées coloniales, ou pour d'autres produits dont la consommation n'est propre à satisfaire que des goûts, des fantaisies ou des caprices. Quoi qu'on puisse dire de ces jouissances, elles

n'ont encore ruiné aucun peuple; et, fussent-elles aussi fâcheuses qu'on le suppose, il vaut encore mieux les souffrir que de porter atteinte au travail qui produit pour les payer.

Il est vrai que ces jouissances sont regardées par les écrivains, dont j'ai déjà parlé, comme moins favorables à la richesse d'un pays, que les consommations des producteurs; qu'ils veulent que toute la production soit réservée à la consommation des producteurs, et que c'est dans cette opinion qu'ils ont imaginé leur doctrine: *que tout produit créé ouvré dès l'instant un débouché à d'autres produits.*

Mais à présent qu'il me paraît démontré que les consommateurs ne sont pas moins nécessaires aux producteurs que les producteurs aux consommateurs; que la production dépasse toujours la consommation des producteurs, et que, sans des consommateurs étrangers à la production, une partie de la production ne serait pas consommée et par conséquent ne serait pas reproduite, ce qui réduirait prodigieusement la production, la population, le travail, les capitaux et la richesse particulière et générale; non-seulement il n'y a aucun danger à ce que des services acceptés librement par des producteurs paient leurs produits, mais même il est certain que ces services sont la valeur d'échange la plus avantageuse pour les producteurs, puisqu'elle leur assure des secours dans les maladies, des conseils dans les affaires

de la vie, des lumières, des instructions, des jouissances intellectuelles et des consolations dans les accidens et les calamités inséparables de la nature humaine.

Sans doute ces jouissances sont accompagnées de beaucoup de vices, et, sous ce rapport, on peut en faire une juste critique. Mais si l'on pouvait détruire ces vices en supprimant les jouissances qui les engendrent, je ne sais si l'on y gagnerait beaucoup. Quand les producteurs seraient les seuls consommateurs de leurs productions, ils auraient aussi leur luxe non moins fécond en vices, et plus déplorable encore que ceux de la civilisation. Le luxe de la féodalité ne fut pas exempt de vices, quoique les produits du travail fussent consommés, sinon par les producteurs, du moins par leurs maîtres; et si l'on comparait les vices de cette époque à ceux de la nôtre, je ne crois pas qu'on reconnût moins de vices à la féodalité qu'à la civilisation actuelle.

Ainsi point de motif moral ou économique pour préférer la consommation des producteurs à celle des services, quand, je le répète, ces services sont acceptés librement et volontairement.

Mais il faut convenir que la plus grande partie des services payés par les producteurs leur sont imposés par le pouvoir, et qu'alors toutes les craintes élevées sur les consommations des ser-

vices ne sont pas entièrement dénuées de fondement.

A l'époque actuelle, les consommations prélevées sur la production dépassent en temps de paix le sixième de la production totale, ou le tiers du produit net; en temps de guerre, elles s'élèvent au quart du produit total et à la moitié du produit brut, de sorte qu'on peut partager les inquiétudes des écrivains sur l'excès de ces consommations forcées et sur le danger qu'elles n'épuisent les facultés des producteurs. Ces sollicitudes sont dignes des amis de la prospérité des peuples, de l'aisance et du bien-être des classes industrielles et laborieuses.

Il n'est cependant pas inutile de faire remarquer que lorsque les consommations du service public sont habilement prélevées sur la production, loin de l'épuiser, malgré leur étendue en temps de paix et leur énormité en temps de guerre, elles provoquent de tels efforts dans les producteurs, qu'on serait porté à croire que, loin de nuire à la production, elles la portent au plus haut degré auquel elle puisse parvenir, et donnent un plus grand essor à la richesse nationale.

Ne serait-on pas excusable de porter un jugement aussi étrange lorsqu'on sait, lorsqu'il est constant que, pendant les cinq dernières années de la dernière guerre, les consommations du service public s'élevèrent, en Angleterre, à la

somme de . . . . . liv. sterl. 582 millions<sup>1</sup>,  
<sup>2</sup> et par an à plus de . . . . . 116 millions<sup>3</sup>.

A quelle somme cette consommation ne dut-elle pas élever la production, car on ne peut pas supposer que l'excédant de la consommation sur la production fût pris sur le capital; il est certain, au contraire, que la production et le capital suivirent les produits de la consommation, et semblèrent la défier. Les terres les plus médiocres furent mises en culture, et dévorèrent des capitaux immenses; les manufactures furent dans une activité constamment progressive, les spéculations du commerce n'eurent plus de bornes, les profits du capital furent très-hauts, les salaires du travail largement récompensés, et la population s'accrut dans l'espace de 15 ans plus qu'elle n'avait fait dans l'espace de plusieurs siècles.

Ce qui n'est pas moins extraordinaire, c'est que lorsque les consommations extraordinaires de la guerre eurent cessé, et que les consommations du service public se trouvèrent réduites à l. st. 62 mil-

<sup>1</sup> Emprunts et taxes.	liv. ster.
En 1811. . . . .	99,000,000
En 1812. . . . .	105,000,000
En 1813. . . . .	113,000,000
En 1814. . . . .	134,000,000
En 1815. . . . .	131,000,000
Somme pareille. . . . .	582,000,000

<sup>2</sup> En francs. . . . . 14,550,000,000

<sup>3</sup> Idem . . . . . 2,910,000,000

lions<sup>1</sup> et, par conséquent, à environ la moitié de leur valeur dans les années de guerre, il en résulta un tel bouleversement dans la production, les profits du capital, les salaires du travail et la rente de la terre, qu'on se crut perdu, qu'on ne sut où chercher le remède, parce qu'on ne savait où existait la cause du mal; que, pendant dix années de discussion, les plus habiles écrivains sur l'économie politique se livrèrent à la plus laborieuse polémique, et qu'ils sont encore loin d'être d'accord sur ce grand phénomène qui renverse les fondemens sur lesquels repose toute la théorie de la science.

Tant il est vrai qu'on est encore loin d'avoir pénétré les profonds mystères de la consommation, et que, loin de la calomnier parce qu'on ne la connaît pas, il serait plus sage de l'étudier non d'après les visions de la théorie, mais d'après les incontestables résultats de l'expérience. Je ne crois pas m'abuser en avançant que la consommation la plus vicieuse est encore utile à la production jusqu'à l'épuisement des facultés des producteurs, épuisement évidemment illusoire dans un système social, qui ouvre le monde entier aux capitaux, au travail, à l'industrie et au commerce de tous les pays. Malgré cette impulsion générale donnée à tous les producteurs et à toutes les productions, redouter leur épuisement, ce serait s'épouvanter

<sup>1</sup> En francs. . . . . 1,500,000,000

d'une chimère et obéir à des préjugés qui ont si souvent arrêté les progrès des sciences.

**CONTRIBUTIONS.** — On entend par ce mot tout ce que les sujets paient au pouvoir social pour subvenir aux besoins de l'état. Au point où se sont élevées les dépenses publiques dans les états modernes, les contributions intéressent éminemment la richesse des peuples, et l'on peut craindre qu'elles n'arrêtent ses progrès et n'entraînent sa ruine. Il convient cependant de faire remarquer que ce résultat n'est ni certain ni nécessaire. L'état actuel de la richesse parmi les peuples modernes en offre un exemple mémorable. Depuis plus d'un siècle, les contributions sont progressives dans tous les états de l'Europe; on a même vu l'Angleterre, en 1815, percevoir pour une seule année au delà de ce à quoi se montait, 50 ans auparavant, la totalité de son revenu général, et non-seulement les progrès de sa richesse n'en ont pas souffert, mais ils semblent, au contraire, en avoir acquis une nouvelle intensité.

Il ne serait cependant ni sage ni sûr de ne mettre point de bornes aux dépenses des gouvernements et aux contributions des peuples; si les consommations sont indéfinies, la production est nécessairement restreinte et limitée, et, ce qui commande encore plus de prudence, l'on ne sait jamais quand on a atteint ses limites. (*Voyez CONSOMMATION.*)

Mais ce qui rend surtout les contributions funestes à la richesse d'un pays, c'est quand elles ne sont pas appropriées aux ressources des contribuables, quand elles sont assises sans discernement, inégalement réparties, perçues intempestivement, et surtout quand la perception n'est pas surveillée et contrôlée par une administration habile et active.

On aperçoit sans aucun développement toute l'importance de ces considérations; je ne pourrais pas d'ailleurs m'y arrêter, parce qu'elles ne se rattachent qu'indirectement à l'économie politique, et appartiennent spécialement à la science des finances. Quoique ces deux sciences aient entre elles d'étroites relations, je ne me suis pas proposé de les embrasser l'une et l'autre dans toute leur étendue. L'économie politique est mon principal objet; je ne parlerai des finances que pour faire apercevoir leur point de contact, la ligne où elles s'arrêtent et où elles se séparent; aller au delà, ce serait manquer le but que je dois m'efforcer de ne pas perdre de vue.

**CORPORATIONS.** — Les corporations sont un mode de classification de la population des villes, déterminée par la nature, et l'espèce des métiers, des arts et des professions. Ce mode fait de chaque métier, de chaque art, de chaque profession, un corps politique qui a ses attributions, ses droits et ses privilèges, qui exerce une sorte de discipline sur ses membres, et veille

ne fait que substituer un abus réel et actuel à un abus possible et éventuel. C'est un crime de lèse-humanité de donner la préférence au fouet et aux chaînes sur les nobles inspirations de la conscience et de la moralité.

Ainsi les corporations sont en opposition directe avec les intérêts généraux de la population, avec les progrès de l'industrie et de la fortune publique, avec la nature de la société civile.

**CRÉDIT.** — Le crédit consiste dans le prêt d'objets de consommation, sous la condition d'en rembourser la valeur, avec ou sans profit, à une époque déterminée ou indéterminée.

Le prêt est fait avec profit quand on doit rembourser plus que la valeur prêtée; cette valeur s'appelle capital, et l'excédant porte le nom d'intérêt; mais le capital et l'intérêt doivent se réaliser en objets de consommation.

L'époque de la restitution du prêt est indéterminée quand l'emprunteur ne doit payer que l'intérêt jusqu'au remboursement du capital.

Il y a ceci de remarquable dans le crédit ou le prêt, que le crédit est toujours remboursable de sa nature, et qu'on ne peut, sans le dénaturer, stipuler qu'il ne sera pas remboursé.

La raison en est sensible.

Quand le prêt s'effectue, l'emprunteur a plus besoin d'emprunter que le prêteur de prêter. Celui-ci peut en effet faire lui-même l'emploi de

des objets de consommation ou les faire employer pour son compte; mais l'emprunteur peut être dans l'impossibilité de se passer du prêt. Il est donc forcé de se soumettre aux conditions qu'on veut lui imposer, conditions qui, si elles sont injustes et abusives, ne peuvent cesser de l'être que par la faculté indéfinie du remboursement, qui rétablit l'équilibre entre les contractans, et classe le contrat de prêt parmi les contrats commutatifs, dans lesquels chacun donne pour recevoir et reçoit autant qu'il donne.

Une autre remarque non moins essentielle est que, quoique le prêt soit fait et stipulé remboursable en monnaie, on ne doit pas la regarder comme l'objet et le terme du prêt; cela est si vrai qu'on pourrait l'effectuer sans le secours de la monnaie et par la seule tradition des objets de consommation qu'on achète avec la monnaie.

On a souvent confondu la monnaie métallique, instrument du crédit, avec les objets de consommation qui en sont la matière; de là est résultée la complication du crédit, déjà assez dénaturé par la transformation de l'objet matériel du prêt en capital et de ses bénéfices en intérêts. Le désordre des idées est si grand à cet égard, même parmi les personnes qui ne sont pas étrangères à la science pratique du crédit, qu'il n'est pas rare de les voir regarder le capital et l'intérêt du crédit comme des idéalités, des abstractions, des fictions qu'on peut ne pas réaliser, ou qui n'ont que des

réalités dont on peut se jouer impunément, et, en effet on s'en est trop souvent joué. Dans quel non-sens n'est-on pas tombé, soit en écrivant sur le crédit, soit en lui donnant des lois, soit en l'appelant à son secours, soit en appréciant ses services reçus et ceux qu'on peut en recevoir ! Tout est encore à cet égard dans un inconcevable chaos.

Quand Law proposait aux Français de verser dans les caisses du trésor l'or et l'argent qu'ils avaient en leur possession et de recevoir du papier-monnaie en remplacement, quelle était sa pensée ? Voulait-il emprunter l'or et l'argent qui leur appartenait, ou croyait-il qu'il leur en donnait l'équivalent en leur livrant la même valeur en papier-monnaie, et que le papier-monnaie serait aussi propre à la circulation que l'or et l'argent monnaie.

Dans l'un et l'autre cas il se trompait, ou plutôt il n'avait aucune notion du rôle que joue la monnaie d'or ou d'argent dans les transactions sociales. C'était confondre dans la même catégorie deux choses essentiellement distinctes, que d'attribuer la même propriété, la même valeur au papier-monnaie et à la monnaie d'or et d'argent. Le papier-monnaie n'a en lui-même aucune valeur matérielle ; il n'a que celle que lui donne la loi. Il n'en est pas de même de l'or et de l'argent ; ils ont une valeur réelle, intrinsèque et indépendante de toute loi, de tout pouvoir politique et social ; la valeur que le papier-monnaie

promet de donner, la monnaie d'or et d'argent la donne. C'était donc une erreur de Law d'attribuer à la monnaie de papier les propriétés de la monnaie d'or et d'argent (*Voyez MONNAIE*), et ce serait commettre une faute grave en matière de crédit que de le stipuler en papier-monnaie ; il n'y aurait de certitude ni pour le prêteur ni pour l'emprunteur ; l'un et l'autre seraient exposés à des chances que repoussent la nature et les véritables caractères du crédit.

Est-il vrai, comme l'ont annoncé récemment des écrivains qui traitent *ex professo* de la science de l'économie politique, que, « pour donner de la valeur au papier-monnaie, il suffit que la quantité en soit réglée d'après la valeur du métal qui est reconnu comme mesure commune, et que la raison en est que les besoins exigent un agent de la circulation qui se monte à une certaine somme, c'est-à-dire à une somme qui égale la valeur courante d'une certaine quantité d'or et d'argent ? »

Dans ce système, tout instrument de circulation est bon, pourvu qu'il porte une dénomination semblable à celle de l'or et de l'argent, et que son émission soit égale en somme à celle de l'or et de l'argent, que la circulation employait ; tellement que des morceaux de papier, qui porteraient la dénomination du franc d'or et d'argent, dans toutes ses divisions, en auraient toute la valeur, s'ils n'en excédaient pas la quantité.

Ce système me paraît complètement erroné; et son erreur est facile à démontrer.

Il est d'abord certain que, malgré la nécessité d'un agent de la circulation, le papier n'a pas et ne peut pas avoir dans le marché la même valeur que l'or et l'argent. Personne ne désire la possession du papier-monnaie; si on le prend, ce n'est que lorsqu'on est forcé de le recevoir, et qu'on ne peut pas l'éviter; et comme dans tout ce qui est forcé, on ne se soumet que le plus tard qu'on peut, la circulation des choses et des valeurs qui s'effectue par le papier-monnaie, est lente et préjudiciable aux intérêts du commerce. Imposé par la nécessité, le papier-monnaie est nécessairement une valeur dédaignée, lors même qu'elle n'est pas déprimée; son cours est par conséquent inférieur à sa valeur nominale, et comme cette différence est indéterminée, dépend de l'opinion de l'acheteur et du vendeur, elle jette le désordre dans le commerce intérieur, l'entrave et l'obstrue, quand il ne le paralyse pas.

La monnaie d'or et d'argent non-seulement n'a aucun de ces inconvéniens, mais même elle a des avantages qui n'appartiennent qu'à elle seule; elle est le plus précieux de tous les objets de commerce, celui que tout le monde préfère à tout autre, celui dont on désire la possession de préférence à la possession de tout autre objet. Tout le monde court après elle, et le désir universel qu'elle inspire est le plus puissant

mobile du commerce, de toute circulation, de toute transaction civile et trop souvent politique.

Sous ce premier rapport, le papier embarrasse la circulation intérieure, et la monnaie d'or et d'argent la facilite et la favorise.

Dans les relations commerciales avec l'étranger, le papier-monnaie peut encore moins être mis en parallèle avec la monnaie d'or et d'argent.

L'étranger qui porte dans un pays où il n'y a que du papier-monnaie, les produits de son sol, de son industrie, de son commerce, et qui ne veut pas de ceux de ce pays, n'a aucun moyen d'en établir le prix; il ne prendra pas pour règle le papier-monnaie, qui n'a de valeur que celle que la nécessité lui impose, et dont la valeur varie selon la force et l'étendue de la nécessité; il lui faut des règles plus sûres et plus stables que la mobilité du papier-monnaie.

Et qu'on ne dise pas qu'il prendra des lettres de change sur d'autres pays; il faut encore en déterminer la valeur, et comment y parvenir lorsqu'il n'y a pas de valeur commune sur laquelle on puisse préciser les valeurs particulières? Toute négociation à cet égard est nécessairement sujette à des chances, et ces chances sont autant d'entraves aux relations commerciales des peuples.

On échappe à toutes ces difficultés par la monnaie d'or et d'argent, qui a, sinon la même valeur

dans tous les pays, du moins une valeur relative, qu'il est facile et même possible de réduire à une valeur positive et constante.

Mais qu'est-il besoin d'insister sur ce point? Ne suffit-il pas de l'expérience de tous les pays, de tous les temps et pour ainsi dire de tous les jours? Y a-t-il jamais eu un seul papier qui n'ait subi une dépréciation plus ou moins forte? On ne peut pas même en excepter le papier forcé de la banque d'Angleterre, dont on a évalué la perte de 12 à 40 pour 0/0, et cependant elle offrait toutes les garanties désirables et se rapprochait autant que possible de la monnaie d'or et d'argent.

Après tant, de si uniformes et de si déplorables résultats, de quelle utilité peut être encore la théorie du papier-monnaie? Envisagée sous le point de vue de la nécessité d'un agent de la circulation, elle peut abstractivement être le sujet d'une controverse plus ou moins ingénieuse sur les bancs de l'école; mais quel avantage peut en tirer la science? de quel usage peut-elle être dans la pratique? Y a-t-il un seul homme, tant soit peu versé dans cette matière, qui oserait conseiller à un gouvernement de remplacer la monnaie d'or et d'argent par le papier? et quelle opinion doit-on se former des écrivains qui s'abîment dans les abstractions, s'irritent des barrières que leur oppose l'expérience, et mettent plus de gloire à les franchir qu'à les affermir?

Non-seulement Law s'abusait quand il croyait

que le papier-monnaie pourrait remplacer utilement la monnaie d'or et d'argent dans la circulation des valeurs, mais son illusion fut encore bien plus fâcheuse quand il entreprit de rembourser les dettes de l'état avec son papier-monnaie.

Comment ne savait-il pas que les dettes de l'état résultaient de la consommation qu'il avait faite des produits de ses créanciers, et qu'il ne pouvait les rembourser qu'en valeurs qui pouvaient se convertir à volonté en objets de consommation?

Or cela ne se pouvait pas avec du papier-monnaie. Cette valeur ne pouvait trouver d'emploi que dans les marchés particuliers de la France, et là même elle éprouvait une baisse si elle n'était pas entièrement dépréciée. Elle devait donc occasioner une grande perte aux créanciers remboursés, si même ils pouvaient en trouver l'emploi. Que devait-il donc arriver? Ce qui arriva.

Les créanciers remboursés se hâtèrent d'en faire l'emploi de la manière la moins fâcheuse; mais l'abondance du papier-monnaie donna à tout un prix si élevé, que ceux-là même qui avaient le moins de confiance dans le papier-monnaie furent forcés de le garder, faute d'emploi ou pour ne pas subir de trop grandes pertes. Law l'avait prévu, et il offrit un écoulement au papier-monnaie dans les actions qu'il avait créées pour plusieurs entreprises commerciales; mais, ces entreprises étant pour la plupart illusoires, les actions

et le papier tombèrent dans le même discrédit et entraînent la ruine des créanciers de l'état. C'est ainsi qu'on réussit à rétablir le crédit. Le papier-monnaie avait cependant pour lui les puissantes et irrésistibles impulsions de la nécessité d'un agent de la circulation.

L'assignat de la révolution française eût dès son origine éprouvé le même sort, s'il n'avait pas eu un écoulement assuré dans les biens nationaux, et il ne conserva en effet sa valeur que pendant le temps qu'il fut dans une proportion raisonnable avec les biens qui lui étaient affectés; mais dès qu'il l'eut dépassée, chaque émission le déprécia, et sa dépréciation fut si rapide et si effrayante qu'on en arrêta le cours sans aucun dédommagement pour les porteurs, qui cependant en avaient donné une valeur quelconque.

Il en serait ainsi de tout remboursement en papier, qui ne peut pas se convertir à volonté en objets matériels et d'une valeur réelle et positive.

En serait-il de même d'un remboursement en monnaie d'or et d'argent? Non, sans doute. Et pourquoi? c'est que la monnaie d'or et d'argent est, dans chaque pays, dans des proportions relatives aux besoins de la circulation, et qu'on ne peut pas l'en détourner pour l'employer à des remboursements hors de proportion avec sa masse. Aussi toutes les grandes révolutions de finance qui ont porté des atteintes si funestes au crédit ont-elles toujours été tentées ou effectuées par la sub-

stitution du papier-monnaie à la monnaie d'or et d'argent, et il n'y a pas en effet d'autre moyen d'y parvenir.

La nature, la matière et l'instrument du crédit ainsi précisés et spécifiés, on découvre facilement ses effets particuliers et généraux, ses avantages et ses inconvénients, ses ressources et ses embarras dans chacune de ses branches, et c'est là qu'il nous reste à le suivre.

Le crédit fait rentrer dans la circulation les objets de consommation que l'économie avait mis en réserve; il en effectue la consommation actuelle sous la foi d'un équivalent avenir, et par conséquent il conserve au travail, à la population laborieuse et à l'état tous les moyens d'avancement que leur assure la production du pays.

Si l'équivalent n'est pas produit, si les objets consommés le sont sans reproduction, s'ils n'ont servi qu'à favoriser la dissipation et le luxe, il n'y a que déplacement de consommation, changement de consommateurs, diminution de la fortune du prodigue, accroissement de celle du prudent économe, identité de la situation économique du pays. Dans ce cas, le crédit ne donne aucun résultat ni en bien ni en mal. Les choses restent dans le même état que s'il n'y avait eu ni économie ni crédit.

Mais si l'équivalent promis par l'emprunteur est produit, ce qui est ordinaire et presque infaillible, le crédit entretient l'activité du travail

et de l'industrie, accroît la masse des productions, favorise les progrès de la population et donne une impulsion indéfinie à l'aisance, à la richesse et à la puissance. Le crédit est alors le moteur de toutes les prospérités; elles n'existent que par lui, et seul il les consolide et les affermit.

Ce n'est pas tout.

Le crédit multiplie les valeurs de circulation, la rend plus facile, plus rapide et moins dispendieuse.

Ce dernier attribut du crédit n'est pas aussi évident que ceux que je viens de faire remarquer; mais il est facile de le rendre sensible.

Quand l'emprunteur a donné au prêteur sa promesse de remboursement, elle est dans les mains du prêteur une valeur qu'il peut transmettre, soit à un autre emprunteur, soit à qui-conque lui en fait le remboursement; elle devient, par conséquent, l'instrument du crédit, fait les fonctions de la monnaie d'or et d'argent, participe à ses avantages et dispense ses bienfaits. Elle a même un attribut que n'a point la monnaie d'or et d'argent, elle ne coûte aucun frais, tandis que la monnaie d'or et d'argent emploie un grand capital sans autre profit pour les particuliers et pour l'état que celui qui résulte d'un bon instrument de circulation.

Mais ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que le crédit n'opère, soit dans le prêt, soit dans le remboursement, que sur la foi d'objets actuels

ou prochains. Combien donc on s'est abusé et l'on s'abuse encore lorsqu'on ne voit dans le crédit que le mouvement de valeurs fictives sans réalités, et à qui il est inutile d'en chercher ou d'en donner! C'est ce qu'on a vu dans les emprunts pour des entreprises hasardées ou mensongères, telles que celles du Mississipi et de la mer du Sud, telles que tous les remboursements en papier-monnaie qui ne font que surcharger le marché, dénaturer la valeur des choses, détruire les rapports de toutes les propriétés, de tous les travaux et de tous les salaires, et qui transforment toutes les opérations intéressées en une banque de jeu d'où sortent de bons et de mauvais lots. (*Voyez BANQUEROUTES.*)

Concluons donc que le crédit ne peut s'étendre au delà des objets de consommation actuellement existans, et qu'on ne peut en rembourser la valeur qu'autant qu'on peut la réaliser à volonté en objets de consommation. Tout crédit qui, dans l'emprunt ou le remboursement, ne remplit pas cette condition, est une véritable déception qui porte le désordre dans l'économie sociale et l'expose à des calamités d'autant plus fâcheuses, qu'on n'aperçoit l'étendue du mal que quand il n'est plus possible d'y remédier.

Ces résultats reçoivent une nouvelle démonstration de la considération de chaque branche du crédit.

Il y a trois sortes de crédit :

Le crédit privé,  
Le crédit public,  
Le crédit commercial.

Ces divers crédits, quoique compris sous la même dénomination de crédit, diffèrent essentiellement dans leur objet, leur direction et leur but.

Le crédit privé fait passer les objets de consommation des mains de celui qui ne veut pas les consommer dans celles d'un autre qui veut les consommer.

Si l'on se demande pourquoi celui qui a des objets de consommation ne veut pas les consommer, on en trouve la raison dans l'esprit d'économie, dans la passion d'accumuler, dans l'espoir de s'enrichir ou de devenir plus riche.

Ce qu'il y a d'assez étrange, c'est que la passion de s'enrichir qui porte l'un à économiser sur ses consommations pour les prêter, porte l'autre à emprunter pour les consommer avec profit.

Sans doute l'emprunteur ne réussit pas toujours dans l'emploi du crédit qu'il a obtenu. Que d'entreprises et de spéculations fondées sur le crédit échouent! alors c'est une perte pour l'emprunteur, pour l'état et souvent pour le prêteur. Dans ce dernier cas, l'économie reste sans effet et sans utilité pour personne.

Mais celles qui réussissent, et c'est le plus grand nombre, sont la source féconde de la prospérité

particulière et générale, de la fortune publique et de l'opulence des nations.

Il est donc de l'intérêt d'un gouvernement éclairé, de faciliter le crédit privé, de le protéger, de l'encourager, et cependant il n'en est point qui ne l'oppriment par des lois et des taxes, par des préventions morales, et même par des préjugés religieux.

Du précepte de la charité, consacré dans toutes les religions, on a tiré la conséquence qu'on doit donner ce qu'on peut prêter, précepte qui, s'il était pratiqué, conduirait à la communauté des biens, et serait subversif de toute société civile.

Sous le point de vue moral, l'économie est transformée en parcimonie, décriée comme un vice odieux, et flétrie par le ridicule ou souillée par l'opprobre de la cupidité et de l'égoïsme.

D'un autre côté des lois d'usure disposent de la propriété des économies, tandis qu'elles protègent la mutation des autres propriétés.

Enfin des lois fiscales se cachent sous l'apparence de garanties salutaires et indispensables, arrêtent ou gênent la disposition et la circulation des économies, et attaquent jusque dans sa racine le principe qui féconde tous les germes de prospérité sociale.

Heureusement les lumières générales commencent à éclairer ces abus de la religion, de l'opinion et du pouvoir, et l'on est à peu près réduit à les excuser sur l'autorité des temps qui les ont produits

et qui les protègent encore, sur les nécessités du trésor qui ne permettent pas de les réformer, et sur le peu de progrès de la civilisation, dans cette partie si importante de l'économie sociale, comme si leur réformation ne serait pas plus productive pour le trésor, plus favorable à la morale, plus conforme aux sentimens religieux, que la mendicité, la misère des classes laborieuses, la pauvreté des peuples, la détresse des gouvernemens, et l'impuissance des états.

La seule institution qui ait jusqu'ici été destinée à seconder les efforts du crédit, à multiplier ses ressources, et assurer ses succès, a rarement atteint son but, et ses revers lui ont souvent porté de déplorables atteintes. (*Voyez BANQUE ET AMORTISSEMENT.*)

Le crédit public a plusieurs traits de ressemblance avec le crédit privé et à plusieurs égards se confond avec lui. Comme le crédit privé, le crédit public consomme les produits de l'économie, comme lui il en dissipe une partie et tire plus ou moins d'utilité de l'autre partie; mais en quoi ils diffèrent essentiellement, c'est que le crédit privé ne prospère que par la protection du pouvoir, tandis que, si le pouvoir n'abusait pas du crédit public, il serait le levier le plus puissant des grandes spéculations sociales, du soulagement des malheurs publics, de toutes les améliorations générales, de la gloire des gouvernemens et de la splendeur des nations.

Mais combien peu de gouvernemens n'usent du crédit public que pour l'utilité générale, pour favoriser le développement des facultés intellectuelles physiques et morales du peuple, pour le délivrer des gênes, des entraves, des oppressions sous lesquelles il gémit, s'irrite et se décourage! Puisse le souvenir des longues calamités de l'Europe n'être pas perdu pour elle et profiter au nouveau monde! puissent d'heureux exemples servir de leçon à tous les gouvernemens, et les faire entrer dans la route de la civilisation, qu'ils redoutent, quoiqu'elle n'offre que des périls illusoire et imaginaires. Le bien-être des peuples est la plus sûre garantie de la stabilité du pouvoir, et c'est à l'un et l'autre que tendent tous les efforts de la civilisation. (*Voyez DETTE PUBLIQUE.*)

Le crédit commercial n'a de commun que le nom avec le crédit public et le crédit privé; non-seulement il ne consomme pas les économies, mais au contraire il les stimule, leur cherche un meilleur emploi, et leur procure de riches équivalents.

Ainsi il provoque les économies de l'ouvrier, premier artisan de la production, en ne lui payant son salaire qu'à la fin de la semaine, de la quinzaine, du mois, du trimestre, du semestre, et quelquefois de l'année.

Ces économies se répètent dans tous les genres de travaux, depuis la production jusqu'à la consommation, et c'est là sans contredit la source la

plus abondante de toutes les économies, de toutes les accumulations, qu'on appelle capital. Que sont en effet les accumulations des classes riches, en proportion de celles des classes industrieuses et laborieuses? elles sont dans le même rapport que leur influence respective sur la population.

Mais c'est surtout dans la circulation des valeurs destinées à payer les objets de consommation, d'abord par le marchand au producteur, ensuite par le marchand au marchand national ou étranger, et enfin par le consommateur au marchand, que le crédit commercial rend les plus grands services à la richesse particulière et générale.

Sans doute le paiement des objets de consommation, est, malgré l'intervention du crédit commercial, reporté en monnaie d'or et d'argent du consommateur au producteur, mais le crédit commercial parcourt à peu de frais l'intervalle qui les sépare; que de frais, que de dépenses, il y aurait à faire, si chaque vente qui conduit à la consommation devait être acquittée en valeurs monétaires, et quelle lenteur dans la circulation! le crédit commercial évite ces dépenses et ces frais. Les promesses, qu'il donne et qu'on appelle des effets, dispensent du paiement monétaire, et ne le rendent nécessaire qu'au consommateur. Par quelle méthode le crédit commercial opère-t-il de si grands prodiges? (*Voyez LETTRES DE CHANGE ET BANQUES.*)

Ces notions générales sur la nature du crédit, ses causes, ses effets généraux dans ses diverses branches, me semblent l'embrasser dans toute son étendue, et en donner une idée, sinon précise et rigoureuse, du moins suffisante pour le préserver des méprises, des excès, et des désordres auxquels il a été si long-temps en butte. Si tant de calamités devaient encore se renouveler, il me semble qu'on ne pourrait pas les excuser par la fausse application aux sciences politiques, de la maxime *errare humanum est.*

## D

**DÉBOUCHÉS.** — Ce mot exprime le débit et la consommation des produits du travail.

Il y a deux sortes de débouchés pour chaque pays, le marché national et le marché étranger.

Dans le marché national le débouché est borné; on ne peut débiter que les produits indigènes que le pays a la volonté et les facultés de consommer. (*Voyez COMMERCE et CONSOMMATION.*) Au delà tout débit est impossible, d'où il suit que la production est limitée à la consommation locale, et qu'il n'y a aucun espoir d'accroissement du travail, du capital et de toutes les sources productives de la richesse générale.

Le débouché dans le marché étranger est d'une nature différente: il a l'inappréciable mérite d'être illimité. Il semble défier la production, les efforts du travail, les talents de l'industrie, le génie du

commerce. Dans les marchés du monde, la production stimule la consommation, elles luttent sans s'épuiser et le producteur et le consommateur éprouvent le regret de n'avoir ni assez produit ni assez consommé. Ce phénomène s'explique facilement.

Les produits indigènes qu'un pays ne peut ou ne veut pas consommer, qui resteraient invendus dans le marché national, et qui, n'y ayant pas de débouché, ne seraient pas reproduits, sont-ils exportés dans les marchés du monde, y trouvent des consommateurs qui donnent en échange d'autres produits, que leur importation dans le marché national fait rechercher et consommer. Les vins, que la France ne veut ou ne peut pas consommer ne trouvent pas de consommateurs dans le marché national; exportés en Suède, ils y sont échangés contre les fers de ce pays, et ces fers importés en France y sont consommés; de sorte que les produits indigènes, repoussés du marché national, sous leur forme naturelle, y sont débités après leur métamorphose en produits exotiques. Le marché étranger agrandit donc le marché national, donne aux consommateurs nationaux plus de volonté, plus de moyens de consommer, offre aux consommateurs et aux producteurs de tous les pays des ressources indéfinies et inépuisables, et leur ouvre une carrière de prospérité et de richesse dont ils ne peuvent pas atteindre le terme; prodige impossible au marché national, quelle que soit son étendue, fût-elle égale ou supé-

rieure à celle du marché de la Chine. (*Voyez* COMMERCE.)

**DÉFICIT.** — C'est un terme de finance qu'on emploie pour exprimer la situation d'un état dont le revenu ne suffit pas à ses dépenses.

Quelle que soit la cause du déficit, qu'il dérive soit de la nature du pays, qui l'assujettit à des dépenses supérieures à ses ressources, ce dont l'histoire moderne offre plus d'un exemple;

Soit de l'ambition et des prodigalités du pouvoir qui semblent le caractériser et en être inséparables;

Soit des vices de l'administration contre lesquels on déclame sans cesse, et auxquels on ne remédie jamais;

On est également fondé à le regarder comme la source des plus grands désastres qui puissent affliger un pays. Il favorise les désordres des agens du pouvoir, élève le prix du matériel du service au delà du prix du marché, détruit le crédit, déconsidère le pouvoir, énerve son autorité au dedans, affaiblit sa puissance au dehors, et exerce une influence funeste sur les destinées de l'état.

Sans doute on est parvenu par d'habiles mesures de finance à détourner de si déplorables calamités. On a, par l'accumulation des déficits, formé la dette publique, et si cette dette n'a pas payé le déficit, elle l'a du moins régularisé et rendu moins onéreux aux générations actuelles,

en appelant à leur secours les générations qui doivent leur succéder ; mais toutes ces combinaisons, loin de remédier au mal, n'ont fait que l'accroître, parce qu'elles n'ont servi qu'à grossir les dépenses, et si, malgré sa pesanteur, le fardeau est encore supporté, il peut, si l'on n'y prend garde, par la progression de sa masse, écraser la civilisation dont il a été sans contredit le plus puissant levier. (*Voyez* DETTE PUBLIQUE.)

**DEMANDE.** — Ce mot exprime le besoin des produits du travail, et ce besoin est la mesure de leur production. Tant que les besoins et les produits restent dans une exacte proportion, les prix conservent leur cours ordinaire. Si les produits sont inférieurs aux besoins, les prix haussent ; dans le cas contraire, ils baissent. Sans des circonstances extraordinaires, ou des accidens imprévus, les besoins et les produits, ou la demande et l'approvisionnement, tendent à se mettre en équilibre. (*Voyez* OFFRES.)

**DENRÉES.** — Ce sont les produits du travail que chaque producteur réserve pour sa consommation, ou qui sont mis en vente par lui ou par le commerce, pour être consommés. Le mot denrées emporte toujours avec lui l'idée d'une consommation actuelle ou prochaine.

**DÉPENSES.** — Ce mot exprime la consom-

ption actuelle des produits du travail. Il y a deux sortes de dépenses, les dépenses publiques et les dépenses privées.

Les unes et les autres n'intéressent la science économique que sous le rapport des consommations. (*Voyez* CE MOT.)

Mais les dépenses publiques se rattachent spécialement à la science des finances dont elles sont une partie très-importante. Je n'ai pas le dessein d'embrasser un si vaste sujet, il me suffit d'avoir fait remarquer sa connexité avec celui qui m'occupe.

**DETTE PUBLIQUE.** — C'est la partie de la dépense publique qui n'a point été acquittée avec le revenu public, soit à cause de son insuffisance, soit à cause de sa dilapidation.

Ce qui embarrasse, quand on arrête sa pensée sur les causes de la dette publique, c'est qu'on ne les ait pas encore regardées comme des obstacles permanens et absolus à sa libération.

Effectivement, ces causes ne sont pas transitoires et accidentelles, mais inhérentes à la nature de l'état social et politique. Si des guerres, des événemens imprévus, des abus ou des dilapidations ont élevé les dépenses de l'état au delà de son revenu, et l'ont forcé de transformer ses arriérés en dette publique, les mêmes causes la perpétueront. Aussi depuis près de cent cinquante ans que les gouvernemens ont contracté

## F.

FAMINE. — Quand on examine avec attention l'histoire des famines qui ont affligé diverses parties de l'Europe dans le cours de plusieurs siècles, histoire dont toutes les particularités sont bien connues, on voit clairement qu'aucune de ces famines n'a été le résultat des combinaisons du commerce des grains, et que toutes doivent être attribuées à leur disette, produite tantôt par les dévastations de la guerre, tantôt, et dans le plus grand nombre de cas, par l'intempérie des saisons. Comment ce fait n'a-t-il pas été remarqué? et s'il l'a été, comment n'a-t-il pas éclairé le pouvoir sur les mesures convenables dans des circonstances si déplorables? Comment ne s'est-il pas aperçu que celles qu'il adoptait, non-seulement ne pouvaient produire aucun bien, mais devaient aggraver le mal auquel il devait remédier?

Si, en effet la famine ou la cherté des grains résulte, comme l'histoire le prouve, des mauvaises récoltes, il n'y a que deux moyens d'atténuer les calamités qu'un pays doit en ressentir :

L'une est de favoriser l'importation des grains, et l'autre de réduire la consommation à l'état de l'approvisionnement.

C'est là tout ce qu'on peut faire. Toute autre mesure est fautive et illusoire. Il ne faut pas même fonder de grandes espérances sur celles qui méritent la préférence; mais il faut bien s'en contenter puisqu'il n'y en a pas de meilleures.

L'importation n'offre que des ressources très-bornées. L'Angleterre, avec les plus grands moyens qui existent en ce genre, n'a, pendant les plus grandes disettes, pu importer au delà de 600,000 quarts de grains, environ 1700,000 hectolitres, ce qui ne donne pas le 18<sup>e</sup>. de la consommation ordinaire de sa population, et ne fournirait pas le 60<sup>e</sup>. de celle de la population de la France. On ne peut donc se flatter raisonnablement de suppléer par l'importation à l'insuffisance des récoltes indigènes, ni d'échapper par leurs secours aux souffrances de la famine, ou aux misères de la cherté des grains. Il ne faut pas cependant la négliger, mais il ne faut pas ignorer qu'elle ne produira aucun résultat sensible et efficace.

La réduction de la consommation dans la proportion de l'approvisionnement offre les seuls avantages qu'on puisse se promettre dans une situation aussi difficile. La disette occasionée par l'intempérie des saisons, n'est jamais assez grande pour produire la famine. Quand les mauvaises récoltes sont consommées avec économie et frugalité, elles suffisent pour faire subsister pendant une année le même nombre de personnes qui, dans les années ordinaires, vivent dans l'abondance. Toute la difficulté consiste à distribuer, le plus également possible, l'approvisionnement existant sur la durée du temps qu'on a à parcourir, difficulté qui, au premier aspect, paraît in-

surmontable, mais qui s'évanouit par la libre fixation du prix des grains. Comme il est toujours déterminé par les proportions des besoins de la consommation et des ressources de l'approvisionnement, il règle nécessairement la portion qui peut être prise sur l'approvisionnement; plus le prix hausse, plus la consommation doit diminuer; et plus elle diminue, plus elle se rapproche de l'approvisionnement; alors la souffrance est plus ou moins grande, mais on échappe au fléau de la famine.

Cette théorie, enseignée par tous les bons écrivains, n'a cependant été accueillie et pratiquée par aucun gouvernement. Ont-ils donc appris par l'expérience qu'elle est erronée ou illusoire? Non. On serait bien plus fondé à croire qu'ils n'ont pas eu le courage de la faire exécuter; du moins est-il certain que les mesures qu'ils lui ont préférées allaient contre leur but.

On a toujours supposé que la cherté et la famine étaient occasionées par le haut prix des grains, que l'avidité des commerçans y avait la plus grande part, et qu'on ne pouvait en préserver les peuples que par la prohibition de ce commerce, ou par des entraves qui le rendissent à peu près impossible. C'est dans cette pensée et dans ce sens qu'on a conçu la législation des grains et les mesures des gouvernemens dans les temps de disette.

Mais on a de la peine à comprendre comment

on a pu tomber dans une erreur aussi palpable, comment on n'a pas vu que le haut prix des grains n'est pas la cause mais l'effet de leur disette. Prétendre baisser les prix sans faire cesser la disette, c'est aller contre la nature des choses, c'est vouloir que ce qui doit être cher soit à bon marché, c'est vouloir rendre les prix indépendans de la rareté ou de l'abondance, c'est vouloir l'absurde.

Si, ce qui est heureusement impossible, on parvenait à faire vendre les grains au-dessous de leur prix vénal, on aggraverait le mal auquel on prétend remédier. La baisse du prix occasionerait une plus grande consommation que celle que permet l'approvisionnement, et la famine, qu'on aurait pu éviter par le haut prix, serait rendue inévitable par le bas prix: on ferait donc évidemment le contraire de ce qu'on devrait faire, et les peuples auraient plus à souffrir de l'impéritie des gouvernemens que des calamités des saisons.

Heureusement les mesures des gouvernemens contre le commerce des grains sont impuissantes pour en faire baisser le prix vénal; on n'en a rien à craindre à cet égard; mais elles n'en sont pas moins malfaisantes sous d'autres rapports.

Ces mesures éloignent de ce commerce les négocians probes et éclairés dont le principal objet eût été d'égaliser les approvisionnemens sur tous les points du pays, et de rendre les souffrances partout supportables par le nivellement des privations. Ce soulagement ne peut plus avoir lieu

dès que les gênes imposées au commerce forcent les commerçans d'y renoncer. Alors ce commerce tombe dans les mains des revendeurs, des meuniers, des boulangers et des petits spéculateurs qui, à raison de la modicité de leurs capitaux et du peu d'étendue de leur crédit, de leur inexpérience et de leur peu de lumières, ne peuvent que porter leurs soins sur des points peu éloignés, ne s'occupent que de leurs localités, et sont incapables d'embrasser l'ensemble du pays. Alors chaque province, chaque canton, chaque commune s'isole, ne donne ni ne reçoit de secours, n'attend et n'obtient de soulagement de personne. Malheur à ceux que le fléau a frappé ! le pouvoir est aussi inexorable pour eux que la nature.

Je sais que la théorie des livres perd de sa force et de son évidence quand le moment du danger arrive. Alors on n'ose faire connaître à une population souffrante et misérable sa véritable situation ; on croit qu'il vaut mieux la flatter par des espérances, qu'on n'a pas, que de la réduire au désespoir par l'aspect des privations, qu'elle doit s'imposer ; peut-être même n'a-t-on pas des notions exactes du mal, et alors il ne faut pas s'étonner si l'on se contente du palliatif ; mais du moins le pouvoir ne doit-il pas ignorer que, quand la disette est réelle, il n'y a d'autre moyen d'y remédier, on plutôt d'en atténuer les calamités, qu'en réduisant la consommation dans la proportion de l'approvisionnement, et qu'en laissant un libre

secours au prix des grains, en facilitant leur circulation, et en la favorisant par toutes les ressources de la puissance et des lumières.

**FERMAGE.** — C'est le prix que celui qui veut cultiver une terre à son profit paie à celui qui en est propriétaire.

Ce prix forme la rente de la terre, une des sources du revenu d'un pays ; et c'est à ce mot *rente* qu'il faut se reporter si l'on veut se former des notions exactes du sujet.

**FINANCES.** — C'est l'art de déterminer les besoins de l'État politique et social, ou, ce qui est la même chose, de fixer les dépenses publiques,

De les imposer de la manière la moins onéreuse sur les facultés individuelles, ou, en d'autres termes, d'extraire le revenu public de l'état, du revenu général du pays ;

De percevoir le revenu public avec le plus d'économie pour le trésor, et le moins de dommages pour le contribuable ;

De faire l'emploi du revenu public conformément à sa destination, et d'établir le mode de comptabilité qui offre le plus de garantie de la fidélité des comptes du trésor public.

Ainsi la finance se compose de cinq parties distinctes qui sont :

La fixation des dépenses publiques,

La formation du revenu public,

Quel est le résultat de cette méprise? L'imagination en est épouvantée.

Si l'ouvrier qui joue ses salaires à la loterie est un honnête homme, il reste sans ressource contre les accidens et les calamités de la vie. Dans ses maladies, dans sa vieillesse, il devient à charge à la société et ne trouve de secours que dans le revenu des hospices.

L'ouvrier est-il peu délicat, mal affermi dans ses principes de probité et de moralité, et accessible à de funestes séductions, il se pervertit successivement, par degrés, s'égaré dans les routes du crime, et finit par subir la peine qu'il a méritée.

Dans le premier cas, la loterie accroît les dépenses des hospices, et dans le second, celles de police, de prison, de justice et de détention.

S'il était possible d'établir la balance des profits des loteries avec celle des dépenses qu'elles occasionnent à l'état, on se convaincrerait facilement qu'il n'y eut jamais de taxes plus onéreuses à la fortune publique, plus immorales et plus funestes à l'humanité. Mais de tels résultats occupent peu la pensée des gouvernemens; ils ne considèrent dans les taxes que les produits et s'inquiètent peu de ce qu'il en coûte pour les obtenir. La preuve en est évidente; depuis long-temps les orateurs et les écrivains livrent chaque année de continuelles attaques aux loteries; qu'ont-ils obtenu? Les loteries subsistent.

LUXE. — C'est une disposition à dépenser son

revenu au lieu de l'accroître par l'économie. Dans ce sens, le luxe est le contraire de l'économie; et si, comme l'on n'en peut douter, l'un est le mobile des progrès de la richesse, l'autre doit lui opposer un obstacle insurmontable; tel est en effet le résultat du luxe général dans tout pays, quelle que soit sa condition économique et politique.

Quand un peuple atteint la borne de son revenu, sa richesse ne reste pas stationnaire, comme on pourrait le croire; les vicissitudes des saisons, des circonstances fâcheuses, des accidens imprévus, le trouvent sans ressources, le forcent d'entamer ses capitaux, de s'endetter et de recourir à de funestes expédiens. Il s'appauvrit, décline et marche à une ruine plus ou moins rapide, mais certaine et inévitable: c'est une maxime fondamentale de l'économie sociale des peuples modernes, que le luxe général appauvrit les états et que l'économie générale les enrichit.

Mais ce qui est vrai du luxe des peuples l'est-il également du luxe des particuliers? Ici la question change de face.

Le luxe qui porte les particuliers à dépenser leur revenu ou plus que leur revenu, à dissiper leurs capitaux et à se ruiner, ne porte aucune atteinte à la richesse générale. Les pertes qu'entraîne le luxe des prodiges sont réparées par les accumulations des économes. Ce mouvement dans la fortune des riches et des pauvres donne une plus forte impulsion à la richesse, à la propagation des

lumières, à la civilisation générale, et, dans ce cas, les dépouilles du riche sont un fonds de richesse pour le pauvre.

Un écrivain moderne, justement célèbre par ses écrits sur l'économie politique, donne une idée encore plus avantageuse du luxe des particuliers.

« Les meilleures manufactures d'un pays, dit cet écrivain, sont celles dont les produits sont consommés par le grand corps du peuple. Celles qui ne travaillent que pour le riche sont non-seulement de peu d'importance et en petit nombre, mais sont encore sujettes à de grands désavantages, et exposent à de grandes détresses les ouvriers qu'elles emploient. C'est l'expansion du luxe dans la masse du peuple, et non ses excès dans le petit nombre, qui semble la plus favorable à la prospérité publique et à la richesse nationale. Dans sa véritable acception, le luxe est particulièrement désirable, et un des meilleurs moyens de préserver un pays de la misère <sup>1</sup>. »

Cette opinion est d'autant mieux fondée que, dans le système économique des peuples modernes, l'expansion du luxe dans les grandes masses de la population ne peut s'effectuer que par le travail et l'industrie, les deux instrumens les plus actifs de la richesse sociale; ce serait le comble de la folie de croire qu'un peuple se ruine par son luxe,

<sup>1</sup> Malthus, *Ess. sur le princ. de la popul.*, liv. 4, hap. xiii.

qui le force de devenir plus laborieux et plus industriel.

Mais que doit-on entendre par le luxe des classes laborieuses et industrielles? il n'y a à cet égard ni doute ni controverse. On est d'accord que, dans ce cas, le luxe consiste dans la consommation des produits qui ne sont ni physiquement, ni moralement nécessaires à l'existence de l'individu et de sa famille, mais qui les font participer à l'aisance, aux commodités et au bien-être de la vie.

Partout où la grande masse de la population jouit de cette sorte de luxe, l'état trouve des ressources inépuisables dans la taxe des consommations de luxe, et tant qu'elles sont productives, il a la certitude qu'elles ne portent atteinte ni à l'aisance du peuple, ni aux progrès de la richesse générale.

Si donc on doit se mettre en garde contre le luxe général des états, on doit, dans le système actuel de l'économie sociale, se féliciter du luxe du grand corps du peuple, et le regarder comme le symptôme infallible de la prospérité publique.

Quoique cet aperçu donne une idée générale du luxe et remplisse l'objet que je me suis proposé dans ce Dictionnaire, le sujet est encore si obscur dans la science, et si confus même pour de bons esprits, que je crois devoir ajouter à ce que je viens de dire, quelques développemens qui me paraissent propres à fixer l'opinion qu'on

doit en avoir dans tous les cas et sous tous les rapports.

Sous le point de vue économique, le luxe consiste dans un genre de dépenses différent et distinct de toute autre dépense.

On peut ranger les dépenses d'un pays en quatre classes.

Les unes sont imposées par les besoins ;

D'autres par les convenances, les mœurs et les habitudes de chaque peuple ;

D'autres par le goût des jouissances qu'engendrent presque toujours la richesse et l'opulence.

Enfin, les dépenses du luxe ont leur principe, leur mobile et leur source dans l'amour du faste, de la pompe et des vanités qui imposent à la foule éblouie.

Sous le rapport de la morale, le luxe n'est pas digne d'une grande considération ; mais ce n'est pas sous ce point de vue que je dois l'envisager. Quel rôle joue-t-il en économie politique ? voilà ce qui doit m'occuper.

Toutes les dépenses, de quelque nature qu'elles soient, emploient le capital et le travail, et sous ce rapport elles sont toutes avantageuses ; pourvu que leurs consommations soient reproduites, elles ont plus ou moins d'influence sur la richesse, selon qu'elles donnent plus de facilité, ou opposent moins d'obstacles à la reproduction. Le luxe favorise-t-il la reproduction plus que d'au-

tres dépenses ? c'est ce qu'il n'est pas facile de dire avec quelque certitude ; mais ce qui n'est pas douteux, c'est que l'emploi qu'il fait du travail et du capital est aussi avantageux que tous les autres emplois avec lesquels il est en concurrence ; s'il y en avait de plus avantageux que lui, il n'existerait pas, ou serait abandonné.

On peut trouver paradoxale l'assertion que l'emploi du capital et du travail à l'exploitation des mines de diamant et à la pêche des huîtres perlières, est tout aussi profitable à la richesse d'un pays que celui du défrichement des terres, du dessèchement des marais et de l'exploitation des forêts, et cependant elle n'est que la conséquence nécessaire de la doctrine économique sur l'emploi du travail et du capital.

Suivant cette doctrine le capital et le travail abandonnés à leur impulsion les portent toujours vers l'emploi le plus profitable, et l'on ne peut pas les détourner de leur direction, et les forcer d'entrer dans un autre canal sans dommage pour la richesse générale.

Si donc le travail tire de plus grands salaires, et le capital de plus grands profits de la production des objets que le luxe consomme, que de ceux que leur donnent d'autres productions, nul doute que les dépenses du luxe ne soient plus productives que tous les autres produits et ne doivent leur être préférés.

La culture des terres, les fabrications de l'indus-

trie, les spéculations du commerce pour approvisionner les diverses dépenses autres que celles du luxe, ont leurs limites qu'on ne peut franchir qu'en cultivant d'autres branches d'industrie et de commerce dont le luxe consomme les produits. Les nombreux ateliers dans lesquels s'élaborent les produits consommés par les dépenses, s'agrandissent à mesure qu'elles se multiplient, et si l'on pouvait créer une nouvelle production qui fût consommée, toutes les autres productions, loin d'en souffrir une diminution, y trouveraient au contraire un accroissement considérable; on ne peut en effet obtenir une nouvelle production qu'en augmentant les profits du capital existant, et en stimulant son accroissement; qu'en augmentant les salaires des ouvriers, et par conséquent, en favorisant les progrès de la population; mais de plus forts salaires du travail et de plus grands profits du capital entraînent de plus grandes dépenses, d'où il suit que toute dépense nouvelle est une cause d'accroissement des consommations, des productions et de la richesse particulière et générale. Tous les travaux, toutes les industries, toutes les richesses, sont dérivés les uns des autres, et tel produit qui aujourd'hui n'est classé que dans la catégorie des besoins, a été, dans son origine, une dépense de luxe. Heureux les pays et les peuples qui, dans le système actuel de notre civilisation, voient naître et s'agrandir les ateliers du luxe

particulier, ils peuvent être assurés que ceux du besoin ne sont pas en souffrance.

Et comment cela pourrait-il être? Où a-t-on vu que le luxe se prive des choses nécessaires, commodés ou agréables? il porte au contraire dans chacune de ses dépenses la même disposition à l'excès que dans celles qui lui sont propres et particulières. Le luxe n'est en définitive qu'une dépense additionnelle aux autres dépenses.

Que s'il se rencontre quelques personnes qui économisent sur les dépenses de nécessité, de commodité et d'agrément, pour satisfaire leur passion pour le luxe, c'est un travers digne de la scène comique, mais sans relation avec l'économie sociale.

A la vérité des écrivains d'un grand poids pensent qu'on doit concentrer les dépenses dans celles qui satisfont à des besoins ou à des convenances, et que les autres sont sans profit pour la richesse et peuvent entraîner sa ruine. Mais ne se sont-ils pas laissé aveugler par de trompeuses illusions?

Quand le capital et le travail trouvent de plus grands salaires et de plus grands profits dans les emplois du luxe que dans ceux des besoins, n'est-ce pas une preuve évidente que ceux-ci ont atteint leur terme, et qu'on ne pourrait leur donner une plus grande extension sans la perte totale de produits inutiles parce qu'ils seraient sans consommateurs. Il faut donc en revenir au principe régulateur de tout emploi du travail et du capital, il faut reconnaître que tout emploi libre

et volontaire est le plus productif et le plus profitable pour la richesse d'un pays.

Il faut convenir cependant que cette doctrine, d'une évidence frappante quand il ne s'agit que du luxe privé, est sans application au luxe public ou aux dépenses du pouvoir social.

Les dépenses de ce pouvoir sont en effet toutes classées dans un ordre invariable, et qu'on ne peut intervertir sans péril pour la société civile, sans perte pour la richesse, et surtout sans un obstacle insurmontable à ses progrès.

Ainsi ses dépenses nécessaires doivent être acquittées les premières; elles sont même plus impérieuses que les besoins des particuliers, parce qu'elles sont affectées à un service indispensable à la conservation de l'état. On peut jusqu'à un certain point restreindre et réduire les besoins des particuliers, mais ceux de l'état ne souffrent ni limitation, ni restriction.

Après les dépenses nécessaires de l'état viennent ses dépenses utiles; si les unes assurent sa conservation, les autres contribuent à son bien-être, à sa prospérité, à sa puissance.

Ce n'est qu'après que les capitaux et le travail d'un pays ont pourvu aux dépenses nécessaires et utiles de l'état, que les dépenses de luxe peuvent trouver place dans un pays sagement et régulièrement gouverné.

Encore le pouvoir ne doit-il se permettre ce genre de dépenses qu'avec la plus grande ré-

serve; comme il ne dépense pas son revenu, mais celui des contribuables, ou plutôt comme son revenu n'est qu'un prélèvement sur le revenu particulier, qu'il ignore dans quelle proportion est la part qu'il prend avec celle qu'il laisse, et qu'il doit craindre que celle qu'il laisse ne suffise pas aux besoins particuliers, ce qui entraînerait la ruine de la fortune publique, il doit se tenir en garde contre les dépenses du luxe.

Le mal qui peut en résulter serait bien plus grave et ses effets plus rapides, si le pouvoir détournait à des dépenses de luxe les fonds destinés aux dépenses nécessaires et utiles de l'état. Il est évident qu'alors on tomberait dans un épouvantable désordre, et que l'état marcherait à une décadence dont on ne peut pas calculer les résultats. C'est cependant ce qui est arrivé plus d'une fois, et ce qui a élevé contre le luxe des préventions si fortes et quelquefois si justes.

Je ne crains pas de dire cependant que quand les peuples sont en état de payer des tributs suffisants pour autoriser le pouvoir à satisfaire son goût pour le luxe, cet emploi de la fortune publique n'a pas des effets plus fâcheux que le luxe des particuliers, et qu'il a des avantages beaucoup plus étendus. Effectivement le luxe des particuliers n'est utile qu'à ceux qui en jouissent; il fuit avec eux, et rarement en reste-t-il quelques traces.

Il n'en est pas de même du luxe du pouvoir social; on l'établit en général sur un plan vaste,

dans des vues grandes et dans un but de splendeur et de magnificence. Il ne se concentre pas toujours dans le souverain ; le plus souvent il se communique au peuple , le fait participer à ses jouissances, et répand sur lui un éclat et une illustration qui l'élèvent à ses propres yeux, et lui donnent une haute importance dans l'opinion de l'étranger. Quand les monumens du luxe se multiplient dans un pays; s'ils ne contribuent point à sa gloire ils immortalisent sa puissance et sa grandeur. Il y a donc pour le pouvoir social une sorte de luxe qui doit lui mériter la reconnaissance des contemporains et l'admiration de la postérité, mais c'est à la seule condition que les dépenses nécessaires et utiles de l'état n'en souffrent pas, et qu'elles ne soient point un obstacle aux progrès de la richesse particulière et générale.

En dernière analyse le luxe des particuliers ne peut jamais être nuisible, et celui du pouvoir social est louable ou vicieux, selon qu'il est dans de justes ou d'inégales proportions avec l'état actuel de la richesse du pays.

## M

MACHINES. — On entend par ce mot, tous les instrumens qui facilitent le travail, qui l'abrègent, le perfectionnent et le rendent moins dispendieux.

Un exemple va rendre sensibles les avantages

du travail des machines, et sa supériorité absolue sur le travail de l'homme.

Un propriétaire de terres qui a 75 hectares ou 150 arpens de terre à faire cultiver, peut employer à leur culture, trois sortes de machines, la bêche, la charrue à bœufs, et la charrue à chevaux ; et l'emploi de l'une ou de l'autre de ces machines, lui donnera des profits inégaux.

A la bêche, un ouvrier ne cultivera que deux hectares ou quatre arpens ; et par conséquent il faudra pour la culture des 150 arpens, environ trente-sept cultivateurs.

Chaque ouvrier et sa famille forment un ménage de cinq individus, et les trente-sept cultivateurs avec leur famille, composeront une population de cent quatre-vingt-cinq individus qui vivront des produits de cette culture.

La consommation de chacun de ces individus, ne peut pas être évaluée à moins de trois setiers de grains, ce qui porte la consommation totale à 515 setiers.

Les produits de 150 arpens cultivés à la bêche, doivent s'élever à 6 setiers par arpens, et pour 150 arpens à . . . . . 900 setiers.

En déduisant de ce produit, les frais . . . . . 515 id.

Il restera pour les profits du capital et pour la rente de la terre . . . . . 385 setiers.

béit qu'à la loi du marché et à la concurrence de l'offre et de la demande : le prix naturel lui est tout-à-fait étranger.

Ce prix sert-il du moins au producteur pour établir sa demande lorsqu'il porte ses produits au marché? Non; car, s'il formait sa demande sur le prix naturel, il n'obtiendrait jamais un prix vénal supérieur au prix naturel, et il est de fait qu'il l'obtient le plus souvent.

L'inutilité du prix naturel est donc évidente, et l'on a de la peine à comprendre pourquoi on l'a introduit dans la science. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne sert qu'à la compliquer, à la surcharger d'un mystère qui en impose longtemps avant qu'on s'aperçoive qu'il ne fait honneur qu'à l'érudition de l'écrivain, érudition rarement favorable aux progrès de la science. Dans mon opinion, l'utilité de la science et la vérité doivent faire disparaître le prix naturel, et n'admettre que le prix vénal, réel et nominal.

**PRODUCTION.**—Dans le sens économique, la production est le travail achevé; l'un est la cause et l'autre est le résultat; travailler, c'est produire, et produire c'est travailler. Tant que la production est un travail, si je puis m'exprimer ainsi, elle ne se distingue pas de lui, dérive des mêmes causes, obéit aux mêmes impulsions, suit les mêmes directions, et arrive au même but.

*Voyez TRAVAIL.*

Mais cette identité cesse dès que la production est sortie des mains de l'ouvrier. Alors le travail disparaît dans la production, et l'on chercherait inutilement en elle des traces de ses premiers rapports avec le travail. Qu'elle ait coûté peu ou beaucoup de travail, peu importe; il n'en résulte pour elle ni avantage ni dommage; elle n'a ni plus ni moins de valeur; elle reste ce qu'elle est, ou plutôt ce que la font les nouveaux rapports dans lesquels elle se trouve.

Destinée à satisfaire des besoins ou à procurer de l'aisance, des commodités et des jouissances, elle tombe dans la dépendance des besoins et des moyens de consommer.

Est-elle sans demande? personne n'a-t-il le besoin ou le moyen de la consommer? elle est inutile, quelle que soit son utilité; elle est sans valeur, fût-elle d'un prix infini. Mieux aurait valu qu'elle n'eût point existé; les fruits du travail qu'elle a coûté auraient peut-être trouvé un meilleur emploi.

Est-il donc vrai que des productions peuvent être inutiles? Cela est également certain en théorie et dans la pratique, et cela arrive toutes les fois que la production dépasse les besoins des consommateurs et leurs moyens de consommer.

Quelques écrivains ont cependant avancé récemment que la production crée la consommation, et que si la consommation manque à la production c'est parce qu'on ne produit pas assez.

Quelque révoltant que soit ce paradoxe, il a été le sujet d'une controverse assez vive parmi des écrivains éclairés ; mais les plus simples réflexions suffisent pour faire sentir l'inutilité de cette controverse.

Si la production créait toujours et nécessairement la consommation, il n'y aurait jamais de surabondance, et ce mot ne se trouverait pas dans la langue économique ; car que veut-il dire, sinon que la production surpasse les besoins de la consommation, et que l'action délétère du temps détruit ce qui n'a pas trouvé de consommateur.

Chercher un remède au mal dans le mal même, augmenter la production, quand celle qui existe surabonde, et prétendre qu'il y aura d'autant plus de consommation qu'il y aura plus de surabondance, c'est le comble de l'aveuglement ou de l'irréflexion. A la production non consommée, ce n'est pas de nouvelles productions qu'il faut ajouter pour égaler la consommation à la production, c'est le nombre des consommateurs qu'il faut augmenter.

A la vérité plus de production donne plus de moyens de consommer, mais ne donne pas plus de consommateurs ; et si le nombre des consommateurs n'augmente pas avec les moyens de consommer, il n'y aura pas plus de produits consommés, mais il y aura plus de produits perdus pour le producteur.

Ce qui a donné lieu au paradoxe qui m'occupe, c'est que la production qui trouve des consom-

mateurs les doit aux moyens qu'ils ont de consommer, moyens que leur fournit la production ; et que multiplier les moyens de consommer a paru offrir la certitude de la consommation de toute la production. Mais ce ne sont pas les moyens de consommer qui sont la mesure de la consommation, il faut encore des consommateurs. Sans eux on aura beau multiplier les moyens de consommer, on n'aura point de consommation.

Le grand intérêt des peuples est d'assurer des consommateurs à la production, et non d'étendre la production sans aucun égard à la consommation : les débouchés peuvent manquer à la production, c'est un grand malheur pour un pays ; mais il est bien rare que la production manque aux débouchés, et dans ce cas, ce n'est qu'une privation d'avantages, et non une perte réelle. Qu'on consulte l'expérience particulière et générale, ce creuset où s'épurent les vrais principes, et l'on verra que l'Europe n'a augmenté ses productions, sa prospérité et sa puissance que par les débouchés que lui ont ouverts ses nombreuses colonies dans toutes les parties du monde. Aujourd'hui même, quels sont les peuples dont la production est la plus étendue, la plus abondante et la plus riche ? Ce sont, sans contredit, ceux qui ont les plus vastes débouchés. Quand on a de pareils exemples sous les yeux, c'est les fermer à la lumière que de chercher des débouchés à la production dans la production même.

Ce sont les débouchés qui assurent la consommation, comme la consommation stimule la production. Que la demande de la production l'emporte sur l'offre du producteur, et la production sera consommée, et sa consommation lui donnera toute la valeur qu'elle peut et doit avoir. Il vaut mieux que le consommateur presse le producteur et attende la production, que si le producteur cherchait le consommateur et lui offrait la production. Tels sont les principes régulateurs de la production que ne peuvent altérer de vains paradoxes.

**PROFITS.** — On entend par ce mot la part de chaque individu dans la production effectuée par le travail d'un pays, production qui compose son revenu total.

Cette part de l'individu dans le revenu du pays, peut lui appartenir à trois titres : comme salaire de son travail, comme profit de son capital, ou comme rente de sa terre. Ces trois titres ne s'excluent pas ; ils peuvent au contraire se cumuler, et rien n'empêche que la part du même individu ne se compose de salaire, de profit du capital et de la rente de la terre.

Lorsqu'il cultive sa terre avec son capital, toute la production de sa terre lui appartient, et il ne la partage avec personne.

S'il ne cultive sa terre qu'avec le secours d'un capital qui ne lui appartient pas, il n'a droit qu'au salaire et à la rente.

Ou s'il cultive avec son capital une terre qui n'est pas sa propriété, il ne perçoit que le salaire du travail et les profits du capital.

Enfin, si la terre et le capital ne lui appartiennent pas, sa part se réduit au salaire de son travail.

Il en est de même du partage des produits des manufactures et du commerce ; il n'y a de différence, par rapport à ces deux genres d'industrie, que dans un seul point ; c'est que la rente de la terre se confond avec le capital, ce qui réduit le partage des produits à deux parts, l'une pour les salaires du travail, et l'autre pour les profits du capital. Ces deux parts sont réunies ou séparées, selon que les individus travaillent avec leurs capitaux, ou avec des capitaux qui ne leur appartiennent pas.

Ces trois grandes divisions du revenu en salaires du travail, en profits du capital et en rente de la terre comprennent non-seulement l'ouvrier, le capitaliste et le propriétaire du sol ; mais aussi tous les services publics et privés qui leur sont rendus individuellement ou collectivement ; ce qui opère une sous-division dans le partage du revenu, mais n'altère point la régularité de sa division générale.

Y a-t-il des lois régulatrices des salaires du travail, des profits du capital et de la rente de la terre ? On le croit, et il faut avouer que dans aucune partie de la science on n'a développé plus

rent pas la loi dont il dépend. Toujours le taux des salaires dans chaque emploi du travail est réglé par la proportion de l'ouvrage et de l'ouvrier, quelle que soit d'ailleurs la cause qui fait affluer un plus grand nombre d'ouvriers dans cet emploi, ou qui les en éloigne. Toujours c'est le nombre des ouvriers qui offrent leur travail pour un certain ouvrage, comparé à la quantité de l'ouvrage dans cet emploi, qui en règle le salaire; et par conséquent la loi générale conserve encore dans ce cas toute sa puissance.

En un mot, s'il y a une vérité démontrée en économie politique, c'est que le taux des salaires du travail est, sans réserve, comme sans restriction, réglé par la loi de l'offre et de la demande. Les exceptions qu'elle peut éprouver méritent à peine d'être remarquées, et ajoutent encore à l'évidence de la règle.

**SPÉCULATION.** — On entend par ce mot l'industrie intellectuelle appliquée à l'industrie pratique et au commerce.

Envisagée sous les rapports de l'industrie pratique, l'industrie intellectuelle l'observe dans ses procédés et ses méthodes, les perfectionne et souvent les combine pour étendre leur puissance ou leur en créer une nouvelle, et par ses perfectionnements et ses créations donne une nouvelle impulsion à l'industrie générale, et lui ouvre de nouvelles sources de richesse et d'opulence.

C'est à l'industrie intellectuelle qu'on doit faire honneur des innombrables découvertes dans toutes les branches du travail, de l'invention des machines, et de la marche rapide des arts, de la paix et de la guerre.

C'est elle qu'ont illustrée tant de grands génies, depuis Archimède et Pascal jusqu'à Watt, qui compte tant de prodiges et de phénomènes parmi ses titres de gloire, et qui a eu une si grande part à l'avancement des lumières et de la civilisation des peuples modernes. En leur donnant pour principe et pour appui l'intérêt des richesses, elle l'a mise à l'abri des préjugés et des superstitions; de l'ignorance et de l'ambition, des excès et des abus du pouvoir. Dans son état actuel, l'industrie spéculative peut être considérée comme le mobile, le régulateur et la mesure de tous les avantages de l'industrie pratique.

Sous le point de vue du commerce, l'industrie spéculative domine tous les genres de commerce, les embrasse dans ses combinaisons, et en tire des bénéfices qu'ils ne pourraient pas obtenir par leurs seuls efforts. Le commerce spéculatif ne se restreint ni à un commerce régulier, ni à un commerce usuel, ni à un commerce établi et particulier à un genre d'affaires. Le spéculateur est tantôt marchand de grains, tantôt marchand de vins, tantôt marchand d'une ou de plusieurs denrées coloniales; en un mot il entre dans tous les commerces, quand il croit y faire de grands profits,

et il les quitte quand il ne peut y faire que des profits ordinaires : ses profits ou ses pertes n'ont par conséquent aucune proportion régulière avec ceux des autres branches d'affaires établies et bien connues. Un hardi aventurier peut faire une fortune très-considérable par deux ou trois spéculations heureuses ; mais il peut aussi se ruiner par un petit nombre de revers. C'est seulement dans les places où le commerce est le plus étendu et la correspondance la plus rapide que le spéculateur peut se livrer avec plus de succès à ses vastes spéculations, parce que c'est là qu'il est le plus à portée de connaître les besoins des divers pays et les ressources qui existent pour les satisfaire.

Jusqu'à quel point la spéculation est-elle utile ou contraire aux intérêts de la richesse des peuples ? c'est un point sur lequel la science est encore muette. Ce qui paraît le plus vraisemblable, c'est qu'elle est nécessaire à tous les pays pour les préserver de la spéculation étrangère qui non-seulement les priverait de bénéfices certains, mais leur ferait éprouver des pertes fâcheuses ; cela arrive toutes les fois que la spéculation prévient les besoins d'un pays, le devance sur les marchés où il peut s'approvisionner, et lui fait subir les dures conditions du monopole. Un gouvernement éclairé doit donc seconder de tout son pouvoir le commerce de spéculation, parce que c'est celui de qui il peut recevoir le plus de secours en paix comme en guerre. Hors ce cas, qui,

il faut en convenir, est d'une grande importance, le spéculateur n'est utile qu'à lui ; ses profits sont pris sur la richesse générale, et ne l'augmentent pas d'un centime. Il faut donc bien prendre garde de le confondre avec le commerce ordinaire qui favorise la production par l'écoulement de ses produits, et encore moins avec l'industrie spéculative qui favorise, étend et développe toutes les facultés productives. Ces lignes ne sont pas encore tracées d'une main ferme ; mais il est permis de croire qu'elles n'échapperont pas aux prévisions de la science.

**SYSTEMES.** — En économie politique, on entend par ce mot les doctrines erronées sur la nature et les causes de la richesse moderne.

Dans l'histoire de la science économique deux systèmes ont tour à tour usurpé l'autorité de la science ; mais ses progrès les ont entièrement déconsidérés, et il n'en reste que quelques faibles débris qu'elle a recueillis et incorporés avec les principes, les préceptes et les règles qui la constituent.

Au premier rang, dans l'ordre chronologique de l'économie politique, figure le système mercantile qui fait consister la richesse dans les métaux précieux, se flatte d'en augmenter la quantité par les privilèges, les prohibitions et les restrictions, qu'il croit propres à favoriser le commerce avec l'étranger, et à le dépouiller de son or et de son argent.

Cette illusion a été de longue durée ; elle se

TABLE  
DES  
MOTS COMPRIS  
DANS LE DICTIONNAIRE.

	Pages.		Pages.
Accumulation.	1	Change.	109
Agio.	<i>ibid.</i>	Circulation.	115
Agiotage.	5	Colonies.	116
Agriculture.	9	Commerce.	122
Amortissement.	24	Compagnies de com-	
Annuités.	29	merce.	150
Anticipation.	33	Concurrence	154
Apprentissage.	35	Consommations.	158
Argent.	38	Contributions.	170
Arriéré.	<i>ibid.</i>	Corporations,	171
Assurance.	40	Crédit.	180
Baisse.	44	Débouchés.	197
Balance.	<i>ibid.</i>	Déficit.	199
Banque.	49	Demande.	200
Banqueroute	66	Denrées.	<i>ibid.</i>
Blé.	72	Dépenses.	<i>ibid.</i>
Bourse.	<i>ibid.</i>	Dette publique.	201
Cadastre.	73	Division.	216
Canaux.	83	Douanes.	217
Capitaux.	87	Échanges.	221

TABLE.

	Pages.		Pages.
Économie politique.	223	Monnaie.	295
Economies.	225	Monopole.	304
Effets publics.	<i>ibid.</i>	Navigation.	309
Emprunts publics.	<i>ibid.</i>	Offre.	319
Entrepôts.	<i>ibid.</i>	Or et Argent.	<i>ibid.</i>
Escompte.	230	Papier-monnaie.	322
Exportations.	232	Pauvres.	326
Famines.	234	Population.	334
Fermages.	239	Primes.	339
Finances.	<i>ibid.</i>	Prix.	347
Fonds.	240	Production.	350
Frais.	<i>ibid.</i>	Profits.	352
Grains.	246	Rente de la terre.	358
Hausse.	352	Revenu.	371
Importations	<i>ibid.</i>	Richesse.	380
Industrie.	257	Salaires.	385
Intérêt.	259	Spéculation.	392
Lettres de change.	265	Systèmes.	395
Loteries.	268	Taxes.	398
Luxe.	270	Terre.	399
Machines.	280	Tontines.	409
Maîtrises.	288	Travail.	410
Manufactures.	<i>ibid.</i>	Valeur.	428
Maximum.	292	Virement.	436

FIN DE LA TABLE.